

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (1909-1998)

S.A., 11 novembre 1909.

Marie-Thérèse Bitsch,
La Belgique entre la France et l'Allemagne : 1905-1914
(Publications de la Sorbonne, janv. 1994, 574 pages)

[193] L'implantation de la Sofina en France commence en 1909 avec la création, à Paris, de la Société centrale pour l'industrie électrique ¹. L'initiative semble revenir à Heineman et à Hamspohn, de la Gesfürel. Les grands noms de la banque parisienne participent avec eux aux réunions préliminaires présidées par Charles Laurent, premier président honoraire de la Cour des Comptes : Albert Turrettini, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Marc [Émile] Ullmann pour le Comptoir national d'escompte, Barbé, Lion pour l'Union parisienne. La Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston est également représentée, notamment par son président [Florent] Guillaïn ².

Lors de sa création, en novembre 1909, le capital de la Société centrale pour l'industrie électrique — 5 millions de francs — est à 70 % en mains françaises ³, le reste étant pris par un groupe étranger avec la Sofina, Gesfürel et l'Elektrobank de Zurich (filiale de l'A.E.G.) qui détiennent chacune 10 %. Sur leur part de 500.000 francs, la Sofina et Gesfürel cèdent, chacune, 200.000 francs en sous-participations aux banques de leur groupe : Cassel et Cie, Allard, Banque de Bruxelles, Banque internationale de Bruxelles, Banque d'Outremer, Banque liégeoise, Matthieu et fils. Le conseil d'administration de la nouvelle société, présidé par Charles Laurent, comprend notamment, aux côtés des Français Turrettini, Georges Pavie, Octave Homberg... quatre administrateurs (sur 12) représentant le groupe étranger : D. Heineman, J. Hamspohn, O. Oliven et [194] Frey ⁴. Malgré sa participation minoritaire, c'est ce groupe étranger, notamment la Sofina et Gesfürel, qui détient la direction technique de l'affaire. La Sofina ne cache pas que cette société doit lui ouvrir le marché de Paris, très utile au placement des titres des affaires dans lesquelles elle est intéressée.

Les affaires de la Société centrale pour l'industrie électrique se développent rapidement et elle devient vite un véritable partenaire pour la Sofina. Dès 1910, son capital est porté à 20 millions de francs et elle fonde, avec la Sofina et la Compagnie centrale de chemins de fer et de tramways de Paris, une autre société, la Compagnie centrale d'énergie électrique (Paris) ⁵ qui produit et distribue de l'électricité à Rouen,

¹ A.G. Sofina, 28 avril 1910.

² A. de BOECK, Mémoire (répertoire), p. 238.

³ *Ibid.*, pp. 238-239 et A.G. SOFINA, 28 avril 1910. Les participants français sont : Comptoir national d'escompte de Paris et Société générale (Paris) 25 % ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 10 % ; Thomson-Houston française, 10 % ; Banque de l'union parisienne et Haute Banque, 7,5 % ; Banque française, 4 % ; les 13,5 % restants étant répartis entre la Banque Rouvier, le Crédit mobilier, la Société marseillaise, le syndicat des banques de province.

⁴ A. de BOECK, Mémoire (répertoire), p. 239.

⁵ *Ibid.*, pp. 229-236 et A.G. Sofina, 24 avril 1913.

Elbeuf, Châteauroux [avant de reprendre aussi des centrales à Alger et à Oran](#). Avec à peine 17 % du capital, la Sofina joue un rôle essentiel dans la Compagnie centrale d'énergie électrique* dont elle assure la gestion. On retrouve à nouveau à ses côtés Gesfürel avec 19 % du capital et l'Elektrobank avec 11 %.

La Sofina ne manque pas d'offrir à la Société centrale pour l'industrie électrique des participations dans des affaires internationales de grande envergure ⁶, notamment dans la Société d'électricité de Rosario [Argentine] où elle obtient 25,7 % du capital, dans le Consortium de Constantinople, les Tramways de Saint-Pétersbourg, le Consortium de Samour-Bakou, le Consortium de Lisbonne, les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne...

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 18 novembre 1909)

La Société centrale pour l'industrie électrique vient d'être constituée au capital de 5 millions de francs, dont un quart versé.

Son conseil est composé de M. Charles Laurent ⁷, premier président honoraire à la Cour des comptes, président, et de MM. [Émile] Ullmann, vice-président, directeur du Comptoir national d'escompte de Paris ; [Henry] Poirier, directeur de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ; [Albert] Turrettini, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] ; [Octave] Homberg, administrateur de la Banque de l'Union parisienne ; de Gheest, administrateur de la Banque française pour le commerce et l'industrie ; [Charles] Burrell et [Georges] Pavie, administrateurs de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston ; [Émile] Walch, directeur de la Banque pour entreprises électriques [Elektrobank] à Zurich ; Hamsponn, administrateur, et [Oscar] Oliven, directeur de la Gesellschaft fur Elektrische Unternehmungen [Gesfürel] à Berlin ; [Dannie] Heineman [avec un seul n final], administrateur-directeur de la Société financière de transports et d'entreprises industrielles à Bruxelles.

THOMSON-HOUSTON
Exercice 1911
(*Le Capitaliste*, 6 juin 1912)

[...] Citons encore la commande... que la Société centrale pour l'industrie électrique, intervenant comme élément financier, nous a passée pour la construction de l'usine du Puits Chatelus III de la Compagnie des Mines de la Loire, installation comprenant les bâtiments, la chaufferie, et deux turbo-alternateurs triphasés de 1.500 kW. chacun, dont l'un à haute pression et l'autre pouvant fonctionner à deux vapeurs. [...]

Nous vous signalons, comme d'habitude, les faits les plus saillants concernant les principales sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts.

Société centrale pour l'Industrie électrique. — Les résultats du deuxième exercice de cette société ont été particulièrement favorables et lui ont permis de distribuer un dividende de 5 % après avoir consacré 500.000 francs au rachat des 1.000 parts bénéficiaires, qui avaient été attribuées aux premiers souscripteurs. La société a étudié et mis sur pied un certain nombre de combinaisons intéressantes des affaires électriques,

⁶ A. de BOECK, Mémoire (répertoire), pp. 241-242.

⁷ Voir la notice de Charles Laurent sur les *Qui êtes-vous ? 1924 Algérie ou Indochine* : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf

et dont plusieurs, celle notamment intervenue avec la Société des Mines de la Loire, ont abouti pour nous à l'obtention de commandes importantes. Appuyée comme elle l'est par les grands établissements qui ont participé à sa fondation, cette société est tout indiquée pour servir de pivot à des combinaisons de ce genre, comportant un élément à la fois technique et financier, et dans lesquelles elle-même et les organes qui la patronnent peuvent trouver un vaste champ d'activité. [...]

La Compagnie centrale d'énergie électrique, constituée sous les auspices de la Société centrale pour l'industrie électrique, a repris de la Compagnie générale d'électricité la concession du réseau de distribution de Rouen [...]

Nous avons, de plus, pris une participation dans deux affaires constituées sous le patronage de la Société centrale pour l'industrie électrique et de la Société financière de transports et d'entreprises industrielles de Bruxelles, à savoir :

La Société d'électricité de Rosario, dont les premiers résultats s'annoncent comme particulièrement brillants ; et le Consortium de Constantinople, syndicat qui a pour objet de reprendre et de grouper, sous le contrôle d'une société unique, les diverses affaires de tramways, métropolitain et éclairage, existantes ou à créer dans la capitale ottomane. [...]

Société centrale pour l'industrie électrique
Société française au capital de 20 millions de francs,
divisé en 40.000 actions de 500 francs
Siège social à Paris, 3, rue Moncey.
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 juin 1913)

Notice sur la constitution

M. Charles Laurent, président du conseil d'administration de la Société centrale pour l'industrie électrique, demeurant à Paris, 3, rue Moncey, a, pour se conformer à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin annexe au Journal officiel* des 22 novembre 1909 et 29 août 1910 et au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 9 juin 1913, trois notices se complétant l'une l'autre sur la constitution de ladite société, formée pour une durée de 90 années, à dater du 11 novembre 1909, et ayant pour objet toutes opérations se rattachant à l'industrie électrique et aux entreprises de transports et l'obtention et l'exploitation de concessions se rattachant aux industries ci-dessus mentionnées.

La première notice mentionne qu'il a été créé 1.000 parts bénéficiaires remises aux premiers souscripteurs à raison de une part pour 10 actions.

Elle indique ensuite que les actionnaires se réunissent annuellement avant la fin de juin au jour, lieu et heure mentionnés dans l'avis de convocation publié 20 jours à l'avance dans un journal d'annonces légales de Paris.

La notice indique enfin que sur les bénéfices nets, il est prélevé 5 % pour la réserve légale et un premier dividende de 5 % aux actions. Le surplus est réparti de la manière suivante : 75 % aux actions ; 10 % au conseil et 15 % aux parts.

La dernière notice indique que le capital primitif de 5 millions de francs, a été porté à 20 millions, par l'émission de 30.000 actions de 500 fr. Le conseil est, en outre, autorisé à émettre 20.000 actions de 500 fr. destinées à porter le capital à 30 millions.

Le bilan au 31 décembre 1912 publié dans la dernière notice est le suivant :

ACTIF	
Frais de constitution	1 00

Mobilier et installations	5.449 20
Frais d'études et divers	15.711 85
Dépôts et cautions	50 00
Participations	5.822.808 85
Valeurs diverses	13 080 00
Comptes courants	173.816 15
Caisse et banques	4.777.224 54
Comptes divers débiteurs	72.000 54
Actionnaires	10.000.000 00
	<u>20.880 142 13</u>
PASSIF	
Capital	20.000.000 00
Réserve statutaire	58.655 27
Comptes divers créditeurs	13.198 31
Profits et pertes 1912	790.625 40
Reliquat antérieur	17.063 15
	<u>20.880.142 13</u>

Les statuts de la Société centrale pour l'industrie électrique, déposés chez M^e Grange, notaire à Paris, ont été publiés dans les *Petites Affiches* du 29 novembre 1909. Ils font savoir notamment (art. 32) que l'assemblée se compose de tous les propriétaires de 10 actions.

Le conseil d'administration se compose de MM. Charles Laurent, président ; Georges Pavie, vice-président ; Charles Burrell, Charles de Geest, Jean Hamspohn, Dannie Heineman, Octave Homberg, Oscar Oliven, Henry Poirier, Albert Turettini, Émile Ullmann et Émile Walch (N.D.L.R.).

Suivant décision de la Chambre syndicale des agents de change, que nous avons publiée dans notre numéro d'hier, les actions de la Société centrale pour l'industrie électrique seront cotées à dater d'aujourd'hui à la Cote officielle au comptant.

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE
(*Le Journal des finances*, 28 juin 1913)

Depuis le 24 juin, les actions de la Société centrale pour l'industrie électrique sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du *Bulletin de la Cote*.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des chemins de fer*, 9 mai 1914, p. 437)

Cette société n'exploite pas elle-même ; c'est un omnium de valeurs d'électricité, intéressé dans la Centrale d'Énergie électrique, la Société d'électricité de Rosario, le

Consortium des entreprises de transports urbains à Constantinople, Force électrique à Bakou, etc. Pendant l'exercice 1913, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 2 mars 1914, les bénéfices de la Société se sont élevés à 831.745 francs au lieu de 790.625 fr. en 1912, en plus-value de 41.120 fr. d'un exercice à l'autre. En faisant état du reliquat antérieur, le solde disponible se monte à 957.301 fr. dont la répartition a été fixée comme suit :

	1912	1913
Amortissements	21.160	19.500
Réserve statutaire	38.473	40.608
Dividende	600.000	750.000
Conseil	23.099	14.654
À reporter	125.556	132.449
Totaux égaux	<u>808.288</u>	<u>957.301</u>

Le dividende se trouve ainsi maintenu à 6 %, mais il revient effectivement aux actionnaires une somme de 18 fr. 75 par titre au lieu de 15 fr. pour 1912, ce taux de 6 % s'appliquant à des actions libérées de 250 fr. jusqu'au 1^{er} octobre 1913 et entièrement libérées depuis cette date. Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} avril prochain, sous déduction des impôts.

Des modifications sensibles ressortent de la comparaison des deux derniers bilans. Le portefeuille et participations sont inscrits pour 7.520.804 fr. contre 5.822.809 fr. au 31 décembre 1912, par suite notamment de la participation que la Société a prise dans la Société de distribution de force électrique à Bakou. Cette société, dont la Centrale pour l'industrie électrique a pu, dit le rapport, apporter le contrôle et la direction à un groupe de grands établissements français et russes « poursuit de la manière la plus satisfaisante un développement que l'aménagement des chutes du Samour rendra bientôt plus fructueux encore ». Les comptes courants débiteurs passent, de leur côté, de 173.816 fr. à 5.442.872 fr. en raison des avances consenties. D'autre part, les espèces en caisse se montent à 7.926.825 fr. contre 4.777.224 fr. précédemment. Enfin, les comptes créditeurs figurent au passif pour un total de 73.634 fr. Les commissaires des comptes signalent dans leur rapport une certaine diminution de la réserve latente que contient le portefeuille évalué au prix de revient. « Mais, a fait ressortir le président du conseil d'administration dans son allocution, cette situation est presque uniquement due à la baisse générale qu'ont subie en ces derniers temps les valeurs mobilières, et comme la qualité intrinsèque des titres qui figurent dans notre portefeuille n'en est nullement atteinte, il est permis de penser qu'ils retrouveront sans peine leurs cours antérieurs. »

Cotée au marché officiel au comptant, l'action Centrale pour l'Industrie électrique ne donne lieu qu'à des négociations très peu suivies ; son dernier cours : 585, remonte en effet au 24 septembre 1913.

Tramways et électricité de Constantinople
(*Le Temps*, 5 juillet 1914)

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Tramways_de_Constantinople.pdf

On nous prie d'annoncer comme suite à notre information relative à la constitution des Tramways et électricité de Constantinople que la Société centrale pour l'industrie électrique est un des principaux intéressés dans la fondation de la société nouvelle.

Comité de secours national
(*Le Temps*, 30 septembre 1914)

Société centrale pour l'industrie électrique, 5.000 fr.

(*Le Temps*, 7 décembre 1914)

M. Doyen, expert, a été nommé séquestre des intérêts allemands dans la Société centrale pour l'industrie électrique, rue Moncey, 3.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 11 mars 1916)

L'assemblée des actionnaires de la Société centrale pour l'industrie électrique, qui s'est tenue cette semaine, a adopté les comptes et le bilan de l'exercice 1915.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé d'affecter la somme de 776,000 francs, à laquelle s'élève l'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice, au compte spécial « Provision pour amortissements et risques en cours », qui se trouve ainsi porté à 1.867.000 francs.

Le report de l'exercice 1914, soit 132,000 francs, a été reporté à nouveau.

MM. Ch. Burrell [Thomson-Houston] et Charles Laurent [président Thomson-Houston] ont été réélus administrateurs pour dix années.

MM. Alfred Heilbronn et P.-Édouard Hentsch ont été nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1916.

Annuaire Desfossés 1917, p. 543 :

Société centrale pour l'industrie électrique

Conseil d'administration : MM. Charles Laurent, Georges Pavie, Charles Burrell, Charles D. de Geest, Dannie Heineman, Octave Homberg, Henry Poirier, Albert Turettini, Émile Walch, P. Boyer ⁸].

Société centrale pour l'industrie électrique
(*La Journée industrielle*, 5 juin 1918)

⁸ Paul Boyer (1863-1939), du Comptoir national d'escompte de Paris qu'il représenta notamment comme administrateur de la Banque de l'Algérie et président de la Banque de l'Afrique occidentale (1919-1929). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Banque_Afrique_occidentale.pdf

Boyer succède ici à Émile Ullmann, vice-président du Comptoir d'escompte, officier de la Légion d'honneur, poussé à la démission par Léon Daudet et consorts en raison de ses origines allemandes (né en 1854 à Francfort).

Les bénéfices nets réalisés par cette société pendant 1917 se sont élevés à 888.792 fr. contre 834.259 fr. en 1916. En faisant état du report antérieur et après déduction de divers amortissements, le solde créditeur s'établit à 985.402 francs. Aucune distribution de dividende ne sera effectuée.

Rappelons que cette société est sous séquestre partiel au titre d'intérêts allemands (A. E. G. et Deutsche Bank).

Société centrale pour l'industrie électrique
(*La Journée industrielle*, 3 juin 1919)

L'exercice 1918 se solde par un bénéfice net de 891.009 fr contre -888.792 fr. en 1917. Addition faite du report antérieur, le montant disponible atteint 1.876.411 fr. Le conseil proposera à l'assemblée du 17 juin un dividende de 25 fr., exigeant un million ; aucune répartition n'avait été faite pour 1917. Après déduction de 82.691 fr pour la réserve légale et de 6.230 fr pour l'amortissement du mobilier, il reste 787.191 fr. à reporter à nouveau.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 10 novembre 1920)

Les actionnaires de la Société centrale pour l'industrie électrique se sont réunis hier en deux assemblées extraordinaires. La première a reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement à la récente augmentation du capital qui se trouve ainsi porté de 20 à 30 millions de francs. La seconde a autorisé le conseil à porter le capital de 30 millions à 60 millions en une ou plusieurs fois. Elle a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Eugène Raval, Charles de Cerjat ⁹, Gabriel Brizon ¹⁰, et Valentin Ruiz Senen. Dans son rapport, le conseil indique qu'il ne prévoit pas devoir user dans un avenir immédiat de l'autorisation qui lui est donnée d'augmenter le capital.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*La Journée industrielle*, 8 mars 1921)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société a eu lieu hier, sous la présidence de M. Pavie, président du conseil d'administration.

Le rapport présenté aux actionnaires rappelle qu'au cours de l'exercice écoulé, la société a participé à l'augmentation de capital de la Société d'électricité et de mécanique (Procédés Thomson-Houston et Carets), de la Compagnie électrique de la Loire et du Centre et de la Société alsacienne et lorraine d'électricité. Elle est également intervenue dans certaines ouvertures de crédit à l'Énergie électrique du Sud-Ouest, à la

⁹ Charles de Cerjat, de la Banque impériale ottomane : cette entrée est probablement liée à la position de la Centrale pour l'industrie électrique dans les Tramways de Constantinople.

¹⁰ Gabriel Brizon (1869-1942) : de la Banque pour l'Europe du Nord. Administrateur d'une vingtaine de sociétés :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf

Société versaillaise de tramways et de distribution d'énergie électrique, et a prêté son concours à l'émission d'obligations de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen.

Les diverses affaires dans lesquelles la Société centrale pour l'industrie électrique a des intérêts poursuivent leur exploitation dans des conditions satisfaisantes.

L'Énergie électrique du littoral méditerranéen a maintenu son dividende de 6 % pour l'exercice 1919 ; ses recettes sont en notable augmentation et les résultats de l'exercice 1920 s'annoncent comme très favorables.

La Compagnie [centrale] d'énergie électrique a procédé à une réorganisation de ses exploitations. Bien que les résultats de l'exercice 1920 ne soient pas encore arrêtés, l'amélioration déjà constatée eu 1919 se poursuit d'une façon continue. L'important programme de travaux arrêté en 1919 pour Rouen est en voie d'achèvement ; les demandes croissantes d'énergie vont nécessiter l'installation de deux nouvelles turbines de 10.000 kW. La Compagnie a repris, depuis le 1^{er} janvier dernier, l'exploitation effective du réseau de distribution alimentant la région d'Elbeuf . À Châteauroux, les travaux de raccordement de diverses communes de la région, interrompus pendant la guerre, ont été repris.

Les résultats d'exploitation de la Société algérienne d'éclairage et de force sont en plus-value sensible sur ceux de l'année précédente. Le développement de la clientèle a nécessité à Alger l'installation d'une nouvelle turbine de 1.800 kW, et à Oran la mise en service d'une nouvelle turbine de 1.000 kW. En outre, deux nouveaux groupes, l'un de 2 000, l'autre de 3.000 kW, ont été commandés pour la centrale d'Alger.

Les travaux préliminaires de construction de la supercentrale de Gennevilliers, de l'Union d'électricité, ont été activement poursuivis, ainsi que les études des postes de transformation, de sous-stations et des réseaux projetés. Les résultats de l'exercice 1920 sont très satisfaisants et un premier acompte sur le dividende a été payé le 31 janvier.

Les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne, malgré les difficultés d'approvisionnement en combustibles, ont clôturé en bénéficiaires leur dernier exercice.

Les recettes de la Société d'électricité de Rosario sont en notable augmentation ; le dividende de l'exercice 1919 a été fixé à 6 fr. 50 aux actions de capital et 1 fr. 80 aux actions de dividende.

Les diverses entreprises de la Société belge Tramways et électricité de Constantinople ont obtenu, en 1920, de nouveaux relèvements de tarifs. Dans l'ensemble, la situation de ces entreprises est favorable.

Après déduction des frais généraux et charges diverses, le compte de profits et pertes fait ressortir un solde bénéficiaire de 1 million 203.185 fr. L'assemblée, sur la proposition du conseil d'administration, a fixé le dividende à brut : 25 fr pour les actions anciennes et 1 fr. 50 pour les actions nouvelles. Ce dividende sera mis en distribution à partir du 1^{er} avril prochain, contre remise du coupon n° 9.

MM. Charles Laurent, Charles Burrel et Eugène Raval ont été réélus et M. Pesson-Didion, ancien directeur, a été nommé administrateur.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 8 mars 1922)

Les comptes de l'exercice 1921 de la Société centrale pour l'industrie électrique ont été approuvés par l'assemblée ordinaire qui s'est tenue hier. Le dividende a été fixé à 25 francs. Paiement à partir du 1^{er} avril, Report à nouveau 319.507 fr. MM. G[eorges] Pavie, A. Turrettini et Ch. de Cerjat, administrateurs sortants, ont été réélus.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(La Cote de la Bourse et de la banque, 13 mars 1922)

Au cours l'exercice 1921, la Société centrale pour l'industrie électrique a profité des ressources qui lui ont été apportées par l'augmentation du capital réalisée l'année précédente pour développer ses opérations tout en conservant une trésorerie suffisante pour ses besoins.

Elle a pu ainsi augmenter ses participations dans la Compagnie centrale d'énergie électrique et dans la Société d'électricité et de mécanique, prendre des intérêts nouveaux dans la Compania Hispano-Americana de Electricidad, participer aux émissions des obligations de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, des actions de la Société des transports en commun de la région parisienne, des bons 6 1/2 % de la Société industrielle des transports automobiles. Elle est également intervenue dans différentes opérations de crédit et de prêts à court terme à diverses sociétés d'électricité.

Les diverses actions en portefeuille ont été évaluées pour un chiffre égal ou inférieur au cours moyen des derniers jours de 1921 lorsqu'elles sont cotées, au pair ou à un cours inférieur lorsqu'elles ne sont pas cotées. Sur ces bases d'évaluation et après déduction des frais généraux et d'administration et amortissements sur certaines valeurs, le bénéfice net ressort à 1.277.183 56, supérieur de 73.997 fr. à celui de l'an dernier. Les produits bruts provenant de dividende, intérêts et commissions ressortent à 1.727.815 fr. contre 1.688.410 fr., et les frais généraux à 450.631 fr. contre 485.224 fr. Le solde disponible après addition du report antérieur s'établissant à 1.883.366 fr. contre 1 million 975.153 fr., le dividende a été maintenu à 5 %, soit 25 fr. par action. Il absorbe 1.500.000 fr. au lieu de 1.030.000 fr., les 20.000 actions provenant de l'augmentation du capital n'ayant été servies que *pro rata temporis* l'an dernier ; la réserve légale reçoit 63.859 17 au lieu de 45.485 01 ; le report à nouveau s'établit à 319.506 76 contre 606.182 37.

Le bilan au 31 décembre se compare comme suit au précédent :

	1920	1921
ACTIF		
Frais de constitution	292.914 75	1 00
Mobilier	572 65	1 00
Frais d'étude	1 00	1 00
Dépôts et cautions	145 00	145 00
Portefeuille et participation	18.281.701 41	17.455.910 55
Comptes courants débiteurs	11.747.495 86	15.036.935 51
Caisses, effets, bons de Déf.	8.225.737 99	10.212.581 14
Acceptations garanties	26.000.000 00	26.000.000 00
Divers et comptes d'ordre	432.049 65	1.563.091 80
	<u>64.984.618 31</u>	<u>70.268.667 09</u>
PASSIF		
Capital	30.000.000 00	30.000.000 00

Réserve	329.289 89	374.374 90
Comptes courants créditeurs	2.918.136 93	11.462.468 17
Acceptations garanties	26.000.000 00	26.000.000 00
Divers et comptes d'ordres	3.709.570 11	544.589 50
Coupons à payer	52.468 50	3.468 59
Bénéfices antérieurs	771.967 00	606.182 37
Bénéfices de l'exercice	1.203.185 78	1.277.183 56
	<u>64.984.618 31</u>	<u>70.268.667 09</u>

À l'actif, les frais de constitution et de mobilier ont été complètement amortis par le prélèvement effectué sur les bénéfices de l'an dernier. Le portefeuille présente une diminution de 800.000 francs environ ; par contre, les comptes courants débiteurs sont en augmentation de 15.036.935 51 contre 11.747.495 86.

Au passif, on note peu de modifications : les comptes courants créditeurs sont passés de 2 millions 918.136 93 à 11.462.468 17.

Le rapport du conseil donne les renseignements suivants sur les recettes dans lesquelles la Société centrale pour l'industrie électrique est intéressée.

La Compagnie centrale d'énergie électrique a obtenu des résultats satisfaisants et a pu distribuer 4 % pour 1920 ; malgré l'aggravation de la crise, l'exercice 1921 permettra la distribution d'un dividende supérieur.

La Société algérienne d'éclairage et de force a distribué pour son premier exercice d'une durée de six mois un dividende de 6 % *pro rata temporis*.

L'Union d'électricité a continué les travaux entrepris : la supercentrale de Gennevilliers est en voie «l'achèvement ; l'usine de Vitry a fait l'objet de développements importants et servira de secours à celle de Gennevilliers. Les résultats de 1920 ont permis la distribution d'un dividende de 5 % ; ceux de 1921 ne sont pas moins satisfaisants et la situation sera encore améliorée cette année par la mise en route de la centrale de Gennevilliers.

La Compagnie électrique Loire et Centre a souffert de la sécheresse exceptionnelle de 1921. Le bénéfice aurait permis la distribution d'un dividende de 7 % mais un différend avec les municipalités portant sur 5 millions de recettes n'a pas permis de distribuer de dividende et le solde de Profits et Pertes a été reporté à nouveau.

L'exercice 1920-1921 n'a été qu'une période d'organisation pour la Société alsacienne et lorraine d'électricité ; la société a porté son capital de 1 million à 11.750.000 fr. et elle procède à une nouvelle augmentation jusqu'à 30 millions.

La Société d'électricité et de mécanique (procédés Thomson-Houston et Carels) a distribué 8 % pour 1920, période de transformation ; les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne et Société d'électricité de Rosario ont eu à souffrir de la baisse de l'escudo et du peso argentin : la dernière a réparti un dividende de 8 %.

Les Tramways et électricité de Constantinople ont consolidé par une augmentation de capital l'avance de près de 27 millions reçue de ses actionnaires avant et pendant la guerre ; le dividende de 1920-1921 a été fixé à 3 % et on prévoit une rémunération plus élevée pour les exercices suivants.

Les Tramways de Constantinople ont repris leur service normal ; le nombre des voyageurs est en progression et les recettes sont en augmentation de 75 % ; le bénéfice net de Ltq. 135.616 57 a été porté à une provision pour pertes éventuelles.

La crise économique a provoqué une diminution des affaires de la Société ottomane d'électricité, dont les bénéfices nets, ressortant seulement à 6.602 Ltq., ont été portés à la réserve pour perte de change.

La Société des Téléphones de Constantinople continue d'une façon satisfaisante le développement de ses installations.

Quant à la Compañia hispano-americana de electricidad, elle a été constituée en 1919 au capital de 120 millions de pesetas ; les bénéfices nets ont dépassé 24 millions de pesetas et permis la répartition de 8 % aux actions, après l'affectation de 12 millions de pesetas aux amortissements divers.

Les renseignements parvenus de Bakou par voie indirecte apprennent que les installations de la Société Force électrique continuent à fonctionner régulièrement ; la production de 1920 a atteint 110 millions de kilowatts, soit 60 % de la production de 1915. D'ailleurs, les intérêts de la Société centrale pour l'industrie électrique dans cette affaire ont été amortis dans de larges proportions.

L'assemblée du 6 mars a approuvé le rapport et les comptes indiqués ; elle a fixé à 25 fr. le dividende de 1921 et décidé qu'il serait mis en paiement le 1^{er} avril prochain sous déduction des impôts, c'est-à-dire à raison de 22 91 pour les actions nominatives et 20 59 pour les actions au porteur ; MM. Pavie A. Turrettini et Ch. de Oya, administrateurs sortants, ont été réélus ; il a été donné *quitus* de la gestion de M. E. Raval, administrateur démissionnaire.

Annuaire Desfossés 1923, p. 643 :

Participations : Cie centrale d'énergie électrique, Soc. d'électricité de Rosario, Union d'électricité, Cies réunies gaz et électricité de Lisbonne, Consortium de Constantinople, Force électrique de Bakou, Soc. alsacienne et lorraine d'électricité, Énergie électrique du littoral méditerranéen, etc.

Siège social : Paris, rue de Moncey, 3.

Conseil d'administration : MM. Charles Laurent, Georges Pavie, Charles Burrell, Charles D. de Geest, Dannie Heineman, Octave Homberg, Henry Poirier, Albert Turettini, Émile Walch, P. Boyer, G. Brizon, C. de Cerjat, Pesson-Didion, V. Ruiz Senen, E. Level ¹¹.

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 juillet 1923)

Après l'exposé succinct, le 13 février et le 6 mars, des comptes et de l'assemblée de la Société centrale pour l'industrie électrique, il convient de revenir plus en détail sur les déclarations faites à l'assemblée ordinaire du 5 mars.

Rappelons que le bénéfice net de l'exercice 1922 s'élève à 2.159.923 fr. 66 au lieu de 1.277.183 fr. 56 en 1921 ; qu'après adjonction du report antérieur, le solde disponible est ressorti à 2.479.430 fr. 42 contre 1.883.365 fr. 93 précédemment ; que le dividende a été porté de 5 % ou 25 fr. brut à 6 % ou 30 fr. brut par action, soit 25 fr. 63 net par action, payables le 31 mars en échange du coupon n° 11 ; et qu'une somme de 516.241 fr. a été reportée à nouveau.

Voici, d'ailleurs, la comparaison des deux derniers comptes de profits et pertes :

¹¹ Émile Level (1877-1924) : directeur de la Banque nationale de crédit. Son représentant dans diverses sociétés.

	1921	1922
CRÉDIT		
Produit du Portefeuille et des Participations	2.301.413 91	1.903.651 88
Intérêts, Commissions et div.	426.400 88	684.553 70
Total	<u>1.727.814 79</u>	<u>2.588.205 68</u>
DÉBIT		
Frais généraux d'administrat.	450.631 23	428.281 92
Rappel du Débit	1.727.814 79	2.588.205 58
Bénéfice net	1.277.183 56	2.159.923 66
Report antérieur	606.182 37	319.506-76
Solde disponible	<u>1.883.365 93</u>	<u>2.479 430 42</u>

La répartition suivante a été adoptée pour chacun de ces soldes disponibles par tes assemblées consultées :

	1921	1922
Réserve légale	63 859 17	107.996 13
Dividende 5 %	1.500.000 00	1.500.000 00
Tantièmes	—	55.192 74
Dividende supplémentaire	—	300.000 00
Report à nouveau	319.506 76	516.241 50
Total égal au solde disponible	<u>1.883.365 95</u>	<u>2.479.430 42</u>

Dans son rapport à la dernière assemblée, le conseil a exposé que l'exercice 1922 a marqué un progrès sensible sur les précédents et que les résultats obtenus rendaient une rémunération plus satisfaisante du capital.

La situation de trésorerie a permis à la Société de participer à l'augmentation de capital de la Compagnie de l'électricité de l'Est Parisien (Est Lumière), de la Compagnie centrale d'énergie électrique, de l'Union d'électricité et des Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne.

Elle a également contribué au placement des obligations de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston et de la Compagnie centrale d'énergie électrique.

Elle a accordé son concours à un certain nombre de sociétés de distribution d'énergie et de construction de matériel électrique et consenti à la Compagnie générale française de Tramways, à la suite des accords qu'elle a passés avec la Ville de Marseille, une avance importante garantie par la Ville pour la remise en état de son réseau.

Enfin, elle a contribué, avec le concours de grands établissements de crédit et des sociétés industrielles détentrices de brevets éprouvés, à la constitution de la Société civile d'études pour le développement du téléphone en France.

Les sociétés dans lesquelles la société était déjà intéressée ont enregistré pour leur dernier exercice social des résultats plus favorables que précédemment. Voici quelques renseignements sur chacune d'elles :

Les bénéfices réalisés en 1921 par la Compagnie centrale d'énergie électrique ont permis la répartition d'un dividende de 6 % contre 4 % net l'année précédente. En 1922, la société a porté son capital de 20 à 25 millions de francs et a émis pour 15 millions de francs d'obligations. Les comptes de l'exercice 1922 ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais ils marquent un progrès sur ceux de l'année précédente.

L'Union d'électricité a poursuivi et presque achevé en 1922 la première partie de son programme : la centrale de Gennevilliers a été inaugurée en juillet dernier et la pose des câbles sous terrains alimentant les différents secteurs de la région parisienne sera bientôt terminée.

L'Union hydro-électrique doit, d'autre part, achever en 1925, l'aménagement de la chute d'Éguzon et, déjà, des lignes de transport à haute tension qui relieront Éguzon à Paris ont été mises en adjudication.

Les résultats obtenus par l'Union d'électricité en 1922, dernière année de la période préliminaire de construction, seront tout aussi favorables que ceux de l'exercice 1921 pour lequel la société a pu distribuer un dividende de 6 %.

La Compagnie électrique de la Loire et du Centre a enregistré un bénéfice net de 3.969.121 fr. 26, reporté à nouveau comme celui de l'année dernière. Dès qu'une solution favorable sera intervenue par la voie contentieuse ou amiable, il sera distribué un acompte de 20 fr. à valoir sur l'exercice en cours.

En 1922, la Société alsacienne et lorraine d'électricité a procédé à l'augmentation de son capital et à l'émission de 30 millions de francs d'obligations. Ces opérations ont donné à la Société les moyens d'actions nécessaires à l'exécution de son programme. Elle a racheté le réseau de Sarreguemines, acquis le contrôle de la station de Millery et négocié avec la Société des mines et d'électricité de La Houve, la cession de son réseau haute tension dont elle assurera elle-même l'exploitation à partir de 1924.

La Société d'électricité et de mécanique (Procédés Thomson-Houston et Carets) s'est ressentie en 1921 de la crise économique. Malgré l'abaissement des prix de vente qui en est résulté, l'exercice 1921 s'est soldé par un bénéfice de près de 2 millions de francs, ce qui a permis la répartition d'un dividende de 25 fr. par titre.

Les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne ont conclu avec leurs obligataires un accord au sujet de la reprise du service des obligations : les coupons seront payés jusqu'en 1930 en monnaie portugaise avec une prime de 50 % ; en outre, les coupons arriérés ont été annulés contre remise d'actions privilégiées 6 % amortissables en vingt ans qui ont reçu un dividende de 6 %, *pro rata temporis* dès l'exercice 1921-1922.

Pour faire face au développement de ses installations, la Société vient d'émettre 180.000 actions ordinaires nouvelles de 45 escudos. La Société Centrale a participé à cette opération et souscrit le nombre d'actions auquel lui donnait droit sa participation dans le capital des Compagnies réunies. Celles-ci viennent de signer un contrat avec la municipalité de Lisbonne, réglant la reprise de la fourniture du gaz et l'adaptation des tarifs de l'électricité aux conditions actuelles d'exploitation.

Pendant l'exercice 1921, les recettes de la Société d'électricité de Rosario ont progressé d'environ 10 % par suite de l'augmentation de la clientèle. Le bénéfice net a permis la distribution d'un dividende de 8 fr. 50 à l'action de capital et de 4 fr. 20 à l'action de dividende, contre 8 fr. et 3 fr. 60 l'année précédente. L'exercice 1922 se présente sous un jour beaucoup plus satisfaisant.

Malgré les fâcheuses répercussions des guerres ininterrompues, dont la Turquie est le théâtre depuis 1913, la situation de la Société des tramways et électricité de Constantinople s'est, dans l'ensemble, sensiblement améliorée et a permis, pour

l'exercice 1921-22, la situation aux actions de capital d'un dividende de 4 1/2 % au lieu de 3 %.

En échange de l'abandon de son indemnité de guerre, la Société des Téléphones de Constantinople a obtenu de l'administration ottomane des modifications avantageuses de son cahier des charges et une prolongation de la durée de sa concession. Le développement de la société se poursuit normalement.

Les bénéfices nets de la Compañia hispano-americana de electricidad se sont élevés à 25 millions de pesetas et ont permis la répartition d'un dividende de 9 % contre 8 %.

D'après les renseignements de source indirecte possédés sur les installations de la Société russe Force-Électrique, on sait qu'un alternateur de 10.000 kW, trois grandes chaudières et un important matériel de rechange et d'entretien ont été dirigés sur Bakou. Le nombre de kWh produits annuellement tant en 1921 qu'en 1922 semble avoir été sensiblement le même qu'en 1920.

Les deux derniers bilans au 31 décembre, s'établissent et se comparent comme suit :

	1921	1922
ACTIF		
Frais de constitution	1 00	1 00
Mobilier et installations	1 00	1 00
Frais d'études et divers	1 00	1 00
Dépôts et cautions	145 00	145 00
Portefeuille et participations	17.455.910 55	15.250.362 43
Comptes courants débiteurs	15.036.935 51	18.260.388 61
Espèces en caisse et en banques, bons de la Déf. Nat.	10.212.581 14	3.542.912 09
Comptes débiteurs par acceptations garanties	26.000.000 00	7.000.000 00
Comptes divers et comptes d'ordre débiteurs	1.563.091 89	924.696 59
	<u>70.268.657 09</u>	<u>44.978.507 72</u>
PASSIF		
Capital	30.000.000 00	30.000.000 00
Réserve statutaire	374.774 90	438.634 07
Comptes couvants créditeurs	11.462.468 17	4.752.921 26
Acceptations garanties	26.000.000	7.000 000 00
Comptes divers et comptes d'ordre créditeurs	544.589 50	304.092 86
Coupons à payer	3 468 59	3.429 11
Profits et pertes	1.883.365 93	2.479.430 42
	<u>70.268.657 09</u>	<u>44.978.507 72</u>

Pour l'évaluation du portefeuille, les titres ont été maintenus dans les livres à des cours très sensiblement égaux à ceux auxquels ils avaient été estimés l'an dernier. Quant

aux valeurs non cotées ou cotées irrégulièrement, elles ont été, comme de coutume, estimées au pair ou à un cours inférieur.

L'assemblée générale a réélu comme administrateurs MM. P. Boyer, H. Poirier et G. Brizon. Leurs pouvoirs prendront fin le 31 décembre 1927. En outre, elle a confirmé la nomination faite par le conseil, en qualité d'administrateur, de M. E. Level, directeur général de la Banque Nationale de Crédit, dont les pouvoirs prendront fin le 31 décembre 1925.

Suisse
Les tentatives de M. Hugo Stinnes
par Ed. B.
(*Le Journal des débats*, 11 octobre 1923)

Notre correspondant de Genève nous écrit
[...] La liste des industries électriques auxquelles l' « Elektrobank » serait intéressée est assez suggestive, si l'on en croit le même journal. On y trouve, en effet, la Société centrale pour l'énergie [*sic : industrie*] électrique, Paris... [...]

Société centrale pour l'industrie électrique
(*La Journée industrielle*, 4 mars 1924)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, au siège social, 8, rue Moncey, à Paris, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923. Le compte de profits et pertes fait ressortir, après déduction des frais généraux et charges diverses, un solde net de 2 millions 439.195 fr. 27 (contre 2.159.923 fr. 66 l'année précédente) auquel s'ajoute le report antérieur de 516.211 fr. 50. Le dividende a été fixé à 32 fr. 11 net au nominatif et 29 fr. 89 au porteur.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a participé à l'augmentation de capital de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. Elle s'est également intéressée à l'augmentation de capital des Compagnies Réunies Gaz et Electricité de Lisbonne, de l'Union d'Electricité, de la Compagnie Générale Française de Tramways, de la Société Algérienne d'Eclairage et de Force, de l'Énergie Electrique du Sud-Ouest, de l'Énergie Electrique du Littoral Méditerranéen, ainsi qu'au placement récent des obligations 7 % de cette société.

Elle a continué son concours à différentes sociétés de distribution d'énergie et de construction de matériel électrique avec lesquelles elle est en relations suivies.

Les disponibilités de sa trésorerie lui ont permis d'augmenter certaines de ses participations. C'est ainsi qu'elle a développé ses intérêts dans les Compagnies Réunies Gaz et Électricité de Lisbonne et obtenu des participations dans le capital de la Société Estoril et de la Société internationale d'énergie hydroélectrique.

Les diverses sociétés auxquelles la Société centrale était déjà intéressée au cours des exercices précédents ont conservé dans leur ensemble la situation favorable signalée l'an dernier.

D'accord avec les pouvoirs publics, la compagnie a mis à l'étude un vaste programme d'électrification des communes rurales situées dans la zone de ses réseaux de distribution.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. Charles de Gheest, Dannie Heineman et Valentin Ruiz-Senen. administrateurs sortants.

Annuaire Desfossés 1925, p. 707 :

Participations : Cie centrale d'énergie électrique, Soc. d'électricité de Rosario, Union d'électricité, Cies réunies gaz et électricité de Lisbonne, Consortium de Constantinople, Force électrique de Bakou, Soc. Estoril, Internationale d'Énergie hydro-électrique, Financière de transport et d'entreprises industrielles, Énergie électrique de la Loire et du Centre, Société d'électricité et de mécanique, etc.

Siège social : Paris, rue de Moncey, 3.

Conseil d'administration : *idem*.

Annuaire industriel, 1925.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (Soc. Centrale pour l'), 3, r. Moncey, Paris, 9^e. T. Centr. 94-67. Ad. t. Centrelec. Cap. de 30 millions de fr. Cons. d'adm. : Président, M. Charles Laurent, gd-cr. de la Lég. d'honn., président de la Cie frse Thomson-Houston, président de la Banque des Pays du Nord, adm. de la Cie d'Orléans, du Canal de Suez et du Crédit National, premier président hon. de la Cour des comptes, membre du Cons. sup. des Travaux publics ; vice-président : M. Georges Pavie, off. de la Lég. d'honneur, ing. en chef des Ponts et Chaussées, adm. de la Cie frse Thomson-Houston, membre du Comité d'électricité, adm. de l'Union d'électricité et de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen [filiale commune de la Thomson et des GTM] ; administrateurs : M. Paul Boyer, officier de la Lég. d'honn., président du C. N. E. de Paris ; M. Gabriel Brizon, chev. de la Lég. d'honn., vice-président de la Banque des Pays du Nord ; M. Charles Burrell, off. de la Lég. d'honn., [v.-pdt Thomson-Houston][† 1924], président de l'E. E. du Sud-Ouest* ; M. Charles de Cerjat, off. de la Lég. d'honn., adm. délégué de la Banque impériale ottomane* ; M. Charles de Gheest, anc. vice-président de la Banque frse pour le comm. et l'industrie [BFCI] ; M. Heineman, adm. délégué de la Soc. finan. de transports et entreprises industrielles [Sofina], à Bruxelles ; M. Octave Homberg, chev. de la Lég. d'honn., ex.-président de la Commission des changes, président, de la Cie centrale d'énergie électrique ; M. Henri Poirier, chev. de la Lég. d'honn., directeur de la Société générale [SG] ; M. Maurice Pesson-Didion, chev. de la Lég. d'honn., adm. de l'Énergie électrique du Sud-Ouest* [créée par la Thomson] ; M. Eugène Raval, off. de la Lég. d'honn., président de la Banque nationale de crédit [BNC] ; M. Valentin Ruiz-Sinen, adm.-délégué du Banco Urquijo, à Madrid ; M. Albert Turrettini, off. de la Lég. d'honn., vice-président de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] ; M. Émile Walch, adm. de la Banque pour entreprises électriques, ancien directeur du Crédit suisse à Zurich.

Toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant aux entreprises de transports en général, à toutes entreprises et installations électriques et à toutes industries connexes, tant en France qu'à l'étranger. (29-2430).

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (*La Journée industrielle*, 3 mars 1925)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu hier, au siège social, à Paris, 3. rue Moncey, sous la présidence de M. Charles Laurent, président du conseil d'administration. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1924 qui font ressortir, déduction faite des charges diverses, un solde de 3.807.130 fr. 22, contre 2.139.195 fr. 27 l'an dernier, auquel il faut ajouter le report antérieur s'élevant à 651.753 fr. 46. Le dividende a été fixé à 34 fr. 30 pour les actions nominatives et 31 fr. 30 pour les actions au porteur. Le report à nouveau s'élève à 673.645 fr. 36.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. Octave Homberg, Émile Walch et Maurice Pesson-Didion.

Pendant l'année écoulée, la société a participé aux augmentations de capital de la Compagnie française pour l'exploitation des Procédés Thomson-Houston, de la Compagnie électrique de la Loire et du Centre, de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, de l'Est-Lumière, des Établissements Gaiffe, Gallot et Pilon, de la Société générale d'entreprises et de la Société d'Applications Industrielles.

La société a augmenté, dans des conditions avantageuses, ses participations dans la Société Tramways et électricité de Constantinople, la Société financière de transports et d'entreprises industrielles et la Compagnie électrique de la Loire et du Centre. Elle a été également amenée à développer son concours financier à certaines sociétés de distribution d'énergie et de construction de matériel électrique pour leur procurer les capitaux nécessaires à leur développement.

Le rapport signale ensuite que la situation des sociétés dans lesquelles elle est intéressée a continué à s'améliorer au cours de l'exercice.

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(La Cote de la Bourse et de la banque, 8 mars 1926)

L'exercice 1925, dont il a été rendu compte le 1^{er} mars, marque un progrès sur le précédent. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le bénéfice net ressort, en effet, à 4.161.710 fr. 74, au lieu de 3.807.130 fr. 22 l'année dernière. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible atteint 4 millions 835.356 fr. 10 contre 4.458.883 fr. 68, dont voici la répartition :

	1924	1925
Réserve légale	152.742 21	207/937 04
Amortissement des frais d'augmentation de capital	752.285 90	—
Amortissement du Mobilier et installations	—	2.970 00
Premier dividende de 5 %	1.8541.000 00	2.250.000 00
Dividende supplémentaire	925.000 00	1.350.000 00
Conseil d'administration	105.210 21	170.080 37
Report à nouveau	673.645 36	851.368 69
	<u>4.458.883 68</u>	<u>4.835.356 10</u>

Le dividende a été porté de 37 fr. 50 à 40 fr. par action, payable à partir du 1^{er} avril.

Le rapport du conseil d'administration signale que la Société centrale pour l'industrie électrique a participé à la constitution de la Société d'électricité de la Région de Malmédy, de la Société financière belgo-chinoise, de la Société financière pour le développement de l'électricité, ainsi qu'à l'augmentation de capital de la Société algérienne d'éclairage et de force et de la Compagnie centrale d'énergie électrique et donné son concours à un certain nombre de sociétés de distribution et de construction de matériel électrique.

La plupart des sociétés étrangères dans lesquelles la société est intéressée ont enregistré des résultats plus favorables que précédemment et augmenté leurs dividendes, lesquels, payés d'ailleurs en devises appréciées, ont ainsi procuré à la société des bénéfices plus élevés que ceux de l'an dernier. En ce qui concerne les sociétés

françaises de distribution d'énergie, les résultats ont été satisfaisants eu égard aux circonstances actuelles.

Concernant la marche des participations, le rapport donne quelques renseignements sur chacune d'elles :

Les bénéfices réalisés en 1924 par la Compagnie centrale d'énergie électrique* ont permis le maintien d'un dividende de 7 % après affectation de plus de 6.500.000 fr. aux fonds d'amortissement ou de renouvellement, contre 5.300.000 fr. l'année précédente. En décembre 1925, la société a porté son capital de 25 à 35 millions de francs. À la même époque, le préfet de la Seine-Inférieure a approuvé le nouveau cahier des charges intervenu entre la Compagnie et la Ville de Rouen et en vertu duquel la durée de la concession est prolongée de 19 ans et demi et les tarifs actuellement en vigueur sont rendus définitifs. La Compagnie a poursuivi, au cours de l'année qui vient de s'écouler, le programme d'extension et de renouvellement de ses installations. À Rouen, la centrale du Grand-Quevilly se trouve actuellement dotée de trois turbines modernes de 10.000 kilowatts, dont la dernière est entrée en service en novembre dernier. À Châteauroux, l'usine a été pourvue d'une quatrième chaudière. Les comptes de l'exercice 1925 marqueront un progrès sensible sur ceux de l'année précédente.

Sa filiale, la Société algérienne d'éclairage et de force, dans laquelle la Centrale pour l'Industrie a pris une participation importante lors de sa dernière augmentation de capital en mai 1925, a distribué, pour l'exercice 1924, un dividende de 12 % que les résultats de l'exercice 1925 permettront de maintenir. La Société a décidé l'installation dans l'usine d'Hussein-Dey (Alger) de deux groupes de 6.400 kilowatts, dont l'un est déjà en cours de montage. À Oran, un nouveau groupe de 6.400 kilowatts, qui viendra doubler la puissance actuelle, sera installé cette année.

En 1924, la production d'énergie de l'Union d'Electricité* a atteint 598 millions de kilowatts-heure (contre 462 millions en 1923). Après de sérieux amortissements, le bénéfice net, qui s'est élevé à 15 millions 354.278 fr. 37 a permis la répartition d'un dividende de 7 % contre 6 1/2 % précédemment. La Société a commencé d'alimenter les lignes de chemins de fer nouvellement électrifiées de la Compagnie de Paris à Orléans et, dès l'automne 1924, a pu, par les lignes de transport à 90.000 volts de cette Compagnie, distribuer jusque dans la région d'Orléans l'énergie électrique qu'elle produit dans son usine thermique de Gennevilliers. Réciproquement, la mise en service de ces lignes lui permettra de recevoir et de vendre dans la région parisienne le courant d'origine hydraulique de l'usine édiflée à Éguzon, sur la Creuse, par l'Union hydro-électrique. En 1925, la production des usines a atteint 671 millions de kilowatts-heure, et la société a commencé, à Gennevilliers, l'installation de deux nouveaux groupes de 50 kilowatts dont la mise en service est prévue pour 1926.

Au cours de l'exercice 1924-1925, la production de la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre* s'est élevée à 206.100.000 kilowatts-heures (contre 194.850.000 kilowatts-heure en 1923-24). et le bénéfice net a permis, après amortissements, la répartition d'un dividende de 8 %, égal au précédent. Conformément aux prévisions, l'usine hydro-électrique de Monistrol-d'Allier, d'une puissance de 28.000 HP, commencera d'être mise en service dans le second semestre de cette année. Pour parer aux insuffisances saisonnières de ses usines, la Compagnie a passé avec les sociétés minières de la Loire des accords pour la fourniture de courant électrique. Elle s'est assurée, dans le même but, une grande partie de la production des chutes que la Société hydro-électrique de l'eau Dolle et la Société de la Haute-Isère possèdent dans le Dauphiné où le régime hydraulique est complémentaire de celui du Massif Central, et elle a continué à fournir son concours financier à ces deux sociétés en vue du développement de leurs installations. Les ressources nécessaires à la réalisation de ce programme et à l'extension corrélative des lignes et des réseaux seront fournies par une augmentation de capital de 39 millions de francs dont le principe a été voté par l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier dernier.

La Société financière pour le développement de l'électricité*, qui a été constituée à Paris au capital de 25 millions de francs, a pour but d'apporter une aide financière aux entreprises électriques françaises et plus particulièrement à celles qui aménagent des chutes d'eau. En raison des intérêts importants que la Centrale pour l'Industrie Electrique possède dans diverses entreprises auxquelles le concours de cette société est acquis, à sa constitution une part en rapport avec notre situation.

Les résultats présentés par la Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielle pour l'exercice 1924, ont permis la répartition d'un dividende de 125 fr. belges, en augmentation de 25 fr. sur celui de l'exercice précédent. Le dividende déclaré par plusieurs de ses filiales au cours de l'année 1925 ont été sensiblement supérieurs à ceux distribués en 1924, ce qui permet d'envisager favorablement les comptes qui seront soumis en avril prochain à l'assemblée générale de cette société.

La Société d'électricité et de Mécanique a poursuivi en 1925 la réorganisation industrielle et commerciale qu'elle avait amorcée en 1923. Par suite de certaines améliorations et de la réalisation d'une partie du portefeuille, les comptes présentés à la dernière assemblée ont fait ressortir un bénéfice brut de 11.648.586 fr. 66, qui a permis d'amortir les pertes des exercices antérieurs et celles résultant des engagements en devises étrangères que la société avait dû contracter en 1920 et 1921.

L'exercice 1925 a été affecté par une grève de deux mois dans les usines de Gand.

L'exercice 1924-25 des Compagnies réunies Gaz et Electricité de Lisbonne s'est soldé par un bénéfice de 6.910.000 escudos contre 1.210.213 en 1923-24. La Société a pu distribuer un dividende de 1 sh. 3 par action nouvelle alors qu'il n'avait été rien distribué l'an dernier. Ces résultats plus favorables ne correspondent pas encore à une rémunération équitable des capitaux investis car les actions anciennes n'ont encore rien reçu depuis de nombreuses années. Il est à espérer cependant que la municipalité finira par se rendre compte de la nécessité d'accorder aux compagnies des tarifs d'éclairage appropriés aux circonstances.

Pendant l'année 1924, les recettes de la Société d'Electricité de Rosario* ont progressé d'environ 9 % et le nombre des abonnés est passé, d'un exercice à l'autre, de 29.810 à 33.627. Après amortissements les bénéfices nets se sont élevés à 10 millions 910.433 francs belges et ont permis la distribution d'un dividende de 25 fr. à l'action de capital de 100 fr. et de 24 fr. à l'action de dividende, contre 20 fr. et 18 fr. l'année précédente. Les résultats de l'exercice 1925 seront tout aussi satisfaisants.

La situation générale des entreprises turques contrôlées par la Société Tramways et Electricité de Constantinople s'est sensiblement améliorée au cours de l'exercice 1924-25. Malgré les difficultés résultant pour leur exploitation des changements apportés dans leur personnel et de l'inexpérience des nouveaux agents, la Société anonyme turque des Tramways de Constantinople* et la Société anonyme turque d'Electricité ont donné des résultats sensiblement meilleurs et augmenté leur dividendes. Par contre, la Société anonyme turque du Chemin de fer Métropolitain de Constantinople entre Galata et Péra a continué à souffrir du départ de Constantinople d'une partie de sa clientèle et du déplacement vers Stamboul de l'activité commerciale.

L'ensemble de ces résultats a permis à la Société Tramways et Electricité de Constantinople de distribuer un dividende brut de 25 francs belges par action de capital de 250 fr. et de 13 fr. 75 par action de dividende, contre 21 fr. 25 et 10 fr. en 1924.

Les résultats présentés par la Compania Hispano-Americana de Electricidad [CHADE] pour l'exercice 1924 ont été encore supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Après attribution de près de 34 millions de pesetas aux amortissements, 4e bénéfice net a permis la répartition d'un dividende total de 14 % or net contre 12 % or net l'année précédente. La société a pris un important intérêt dans la Société internationale d'énergie hydro-électrique. À Buenos-Aires, les usines de la société ont produit 377.000.000 kWh, en augmentation de près de 19 % sur 1923. En raison du développement de la consommation qui s'est encore affirmé en 1925, la société a dû

envisager non seulement l'agrandissement de ses centrales, mais encore la construction d'une nouvelle centrale entièrement moderne d'une puissance de 500.090 kW. et dont un premier quart, immédiatement entrepris, sera mis en service en 1929. Cette société a porté, en juin dernier, son capital de 120 à 100 millions de pesetas et la Société Centrale pour l'Industrie Electrique a souscrit le nombre d'actions auxquelles elle avait droit.

Les résultats de l'exercice qui a pris fin le 31 décembre dernier marqueront certainement un nouveau progrès.

La juxtaposition des bilans donne les différences suivantes :

	1924	1925
ACTIF		
Frais de constitution et d'augm. de capital	752.286 90	1 00
Mobilier et installations	1 00	2.971 00
Frais d'études et divers	1 00	1 00
Dépôts et cautions	145 00	—
Portefeuille et participations	33.519.054 21	33.740.613 28
Comptes courants débiteurs	141.667 82	9.434.039 95
Espèces en caisse et en banques	9.119.923 41	10.990.963 41
Comptes débiteurs divers	1.490 835 08	869.286 25
	<u>53.023.915 32</u>	<u>55.046.875 89</u>
PASSIF		
Capital	45.000.000 00	45.000.000 00
Réserve statutaire	668.590 01	821.332 22
Intérêts d'assimilation versés par les actionnaires	600.000 00	—
Comptes courants créditeurs	1 389.410 08	2.705.885 15
Créditeurs divers	878.448 77	1 632 317 14
Coupons à payer	28.582 78	51.985 28
Profits et pertes	4.458.883 68	4.835.356 10
	<u>53.023.915 32</u>	<u>55.046.875 89</u>

De l'examen du bilan il se dégage une situation financière très forte, puisqu'on trouve un actif disponible de plus «le 20 millions, non compris le portefeuille et les participations inscrites pour près de 34 millions, alors que les exigibilités diverses n'atteignent que 4.390.087 fr.

Centrale pour l'industrie électrique
(*Le Journal des finances*, 12 mars 1926)

La Centrale pour l'industrie électrique, au contraire, revient à 530. L'assemblée tenue le 1^{er} mars a voté un dividende de 40 fr., payable le 1^{er} avril. Le report à nouveau s'élève à 854.368 fr. En cours d'exercice, la société a participé à la constitution de la Société d'électricité de la région de Malmédy, de la Société financière belgo-chinoise, de

la Société financière pour le développement de l'électricité, ainsi qu'à l'augmentation de capital de la Société algérienne d'éclairage et de force* et de la Compagnie centrale d'énergie électrique*.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(Cote de la Bourse et de la banque, 11 août 1927)

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, les actionnaires de la Société Centrale pour l'Industrie électrique ont approuvé les comptes de l'exercice 1926 qui se soldent par un bénéfice de 4.573.180 fr. 25 contre 1.161.710 fr. 74 l'année dernière. Compte tenu du report antérieur de 854.368 fr. 69, le solde distribuable atteint 5.427.548 94.

Nous donnons ci-dessous le tableau du compte de profits et pertes que nous comparons avec le précédent :

	1925	1926
CHARGES		
Frais généraux et d'administration	417.217 68	469.285 93
Impôts	481.802 03	623.516 20
Total des charges	<u>899.019 71</u>	<u>1.092.802 13</u>
PRODUITS		
Bénéfice net de l'exercice	4.161.710 74	4.573.982 25
Produits du portefeuille et de participations	3 585.549 43	4.012.073 65
Intérêts, commiss. et divers	1.475 181 02	1.653.908 73
	<u>5.060.730 45</u>	<u>5.665.982 38</u>
Rappel des charges	899.019 71	1.092.802 13

Les résultats de l'exercice, qui marquent une nouvelle progression sensible sur les précédents, ont permis à l'assemblée de porter le dividende de 8 à 9 %, c'est-à-dire de 40 à 45 fr. mis en paiement à partir du 1^{er} avril à raison de 38 fr. 10 net au nominatif et 33 fr. 65 au porteur, sous déduction des impôts.

La répartition adoptée cette année se compare comme suit avec la précédente :

Répartition

	1925	1926
Réserve légale	207.937 04	228.632 26
Amortissements du mobilier et installations	2.970 00	535 15
Dividendes	3.000.000 00	4.050.000 00
Tantièmes	170.080 37	209.401 28
Report à nouveau	854.368 69	938.980 20
	<u>4.835.350 10</u>	<u>5.427.548 94</u>

La société qui, au cours de l'exercice 1926, a continué à se développer, a participé à l'augmentation de capital de l'Électrique de la Loire et du Centre, de l'Électrique de la Région de Malmédy, de l'Énergie du Nord de la France et de la Société belge d'électricité et de mécanique, ainsi que la constitution des Minerais de la Grande-Ile et de la Coloniale d'Éclairage et d'énergie [à Saïgon]. Elle a également contribué au placement des bons de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen et prêté son concours à plusieurs sociétés de distribution d'énergie et de construction de matériel électrique.

Le rapport du conseil d'administration fournit, comme de coutume, des indications sur la marche de quelques-unes des sociétés dans lesquelles la Centrale pour l'Industrie électrique est intéressée.

Les bénéfices réalisés en 1925 par la Compagnie centrale d'énergie électrique ont permis de porter le dividende de 35 à 45fr. De nouveaux progrès ont été réalisés par cette société en 1926.

La Société algérienne d'éclairage a maintenu son dividende à 12 % pour 1925. En 1926. l'extension des réseaux a été poursuivie, ainsi que les études de la nouvelle usine thermique qui va être édifïée sur l'un des nouveaux moles du port d'Alger et dont les travaux commenceront prochainement.

Les résultats obtenus par l'Union d'électricité lui ont permis, tout en dotant plus largement ses réserves, l'an dernier de porter son dividende de 7 à 8 %. Avec l'énergie produite par l'usine hydroélectrique d'Éguzon que ses accords avec l'Union hydroélectrique et la Compagnie du P.-O. mettent à sa disposition, elle alimente la partie électrique du réseau de l'Orléans et fournit à Paris un premier appoint d'énergie d'origine hydraulique.

Le dividende de l'Électrique de la Loire et du Centre a été maintenu à 8 %. On sait que le capital a été porté de 80 à 100 millions. L'usine de Monistrol-d'Allier vient d'être mise en service avec une puissance initiale de 14.000 HP.

Le chiffre d'affaires de Gaiffe, Gallot et Pilon s'est sensiblement accru. Le dividende de 1925 a été porté de 50 à 65 fr. et un acompte de 40 fr. a déjà été payé sur celui de 1926.

En ce qui concerne la Financière pour le développement de l'Électricité*, le premier exercice (1925-26) a permis une répartition de 5 % et un acompte de 6 % a été payé à la fin de 1926 sur celui de l'exercice en cours.

La société possède des filiales à l'étranger dont quelques-unes seul eu plein essor, quelques autres en voie de réorganisation.

Les comptes de la Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles de Bruxelles, dont les filiales se développent très favorablement, ont marqué pour 1925 un nouveau et sensible progrès. On peut s'attendre pour 1926 à une nouvelle augmentation du dividende déjà porté pour 1925 de 25 à 30 %.

L'Électricité et Mécanique (Procédés Thomson-Houston et Carels) a terminé sa réorganisation industrielle et financière. La société a pu se procurer les ressources qui lui étaient nécessaires : la réduction de moitié de son capital opérée fin 1926 et l'augmentation égale qui a suivi ont assaini entièrement la situation.

Les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne ont repris depuis 1926 le service des obligations en francs. Aussi peut-on espérer un dividende, dès l'année prochaine, pour les actions anciennes qui n'ont rien touché depuis 1915. Quant aux actions nouvelles, elles ont reçu 2 sh. pour 1925-1926 contre 1 sh. 3 précédemment.

Les bénéfices en 1925 de la Société d'électricité de Rosario ont progressé de plus de 15 %, permettant de distribuer 39 fr. b. aux deux catégories d'actions contre 25 aux actions de capital et 24 fr. aux actions de dividende pour 1924. L'exercice 1926 a été plus satisfaisant encore.

En ce qui concerne la Société Tramways et électricité de Constantinople*, une nouvelle amélioration sensible de la situation doit être signalée. Le dividende a été porté

pour l'action de capital de 25 à 30 fr. belges, et pour l'action de dividende de 13 75 à 18 75 francs belges. À la fin de 1926, les Tramways de Constantinople et la Société Turque d'Electricité, filiale de la société, ont conclu avec le gouvernement turc des accords intéressants qui mettent favorablement au point toutes les questions restées en suspens depuis la guerre. Le capital de ces deux sociétés sera désormais exprimé en francs suisses.

La Compania Hispano-Américaine d'Electricité a toujours une situation très brillante, Les bénéfices nets sont supérieurs à 70 millions de pesetas. Le dividende de 14 % or net n'en a absorbé que la moitié. On peut compter que le prochain sera aussi satisfaisant. L'assemblée du 3 février 1927 a décidé une nouvelle augmentation de capital qui va être portée de 160 à 200 millions de pesetas par émission d'actions au pair. Bien entendu, la Centrale a l'intention d'exercer un droit de souscription aussi avantageux.

Le bilan au 31 décembre 1926, comparé au précédent, se présente comme ci après :

	1925	1926
ACTIF		
Frais de constitution	1 00	1 00
Mobilier et installation	2.971 00	536 16
Frais d'études et divers	1 00	1 00
Portefeuille et particip.	33.749.613 28	36.320.511 96
Comptes courants débit.	9.434.039 95	2.988.679 71
Caisse et banq., bons	10.990.963 41	14.353.173 73
Comptes div. et comptes d'ordre	809.286 25	726.970 37
	<u>55.040.875 89</u>	<u>54.389.878 92</u>
PASSIF		
Capital	45.000.000 00	45.000.000 00
Réserve légale	821.332 22	1.029.209 26
Comptes courants créditeurs	2.705.886 15	498.959 49
Comptes divers et comptes d'ordre	1.632.317 14	2.371.756 53
Coupons à payer	51.985 28	62.359 70
Bénéfices de l'exercice	4.161.710 74	4.573.180 25
Report antérieur	673.645 36	854.363 69
	<u>55.040.875 89</u>	<u>54.389.873 92</u>

La situation financière de la société est très forte. Par suite des achats de titres qui ont été effectués au cours de l'exercice ainsi que des participations nouvelles prises par la société, le montant pour lequel figure le poste Portefeuille et participations est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière : il passe de 38.749.613 francs à 36.320.511 fr. Les comptes courants débiteurs sont en diminution de plus de 6 millions, tandis que le compte Caisse et banque passe de 10.990.963 fr. à 14.353.173 fr.

Au Passif, la réserve légale a été portée de 821.332 francs à 1.029.269 fr. Les comptes courants créditeurs apparaissent en diminution.

Dans son allocution, le président du conseil d'administration a souligné la notable amélioration de la situation de la société, en ce qui concerne l'importance de ses affaires, la valeur des réserves latentes et le chiffre des bénéfices. Il a fait ressortir que le rôle de la Société répond de plus en plus aux conditions économiques, aux besoins du temps présent.

Les résolutions présentées à l'assemblée ont été votées. MM. Georges Pavie, A. Turretini et C. de Cerjat ont été réélus administrateurs. La nomination de M. Camille Labbé aux fonctions d'administrateurs a été ratifiée.

Financière des Transports*
(*Le Journal des débats*, 23 août 1927)

L'Agence économique et financière [Agéfi] croit savoir que cet important trust étudie en ce moment un projet en vue de la création en France d'une grande entreprise hydro-électrique. Il s'agit, en premier lieu, de la captation d'énergie des rivières de la Truyère et de la Cure ; à la création de cette société, dont le capital dépasserait plusieurs centaines de millions de francs français, participeraient également les groupes français de la Centrale d'énergie électrique*, la Centrale de l'industrie électrique et la Générale d'entreprises [SGE].

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN
(*Le Journal des finances*, 20 juillet 1928)

La Compagnie parisienne de chauffage urbain vient de se constituer au capital de 50 millions de francs. Elle a nommé comme premiers administrateurs :

.....
Maurice Pesson-Didion, administrateur de la Société financière électrique et de la Société centrale pour l'industrie électrique ;

.....

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 11 mars 1929)

Réunis le 4 mars, en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Charles Laurent, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant, après déduction des frais généraux et charges diverses et après amortissement des frais d'augmentation de capital, par un bénéfice net de 6.102.193 fr. 54 contre 5.253.459 fr. pour l'exercice précédent. Compte tenu du report antérieur, soit 1.549.110 fr. 53, le solde disponible s'établit à 7.251.304 fr. 07.

Le dividende a été fixé à 55 francs par action ; il sera payable à partir du 1^{er} avril prochain. Il a été reporté à nouveau 1.189.585 fr. 20.

Le rapport du conseil indique que la société a pris une part active aux [augmentations de capital de la Compagnie centrale d'énergie électrique et de la Société algérienne d'éclairage et de force](#) et participé à celles de la Compañia hispano-americana electricidad (Chade), de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen et de l'Union d'électricité.

La société s'est également intéressée à la création de la Société générale de constructions électriques et mécaniques (Alsthom), de la [Société des forces motrices d'Algérie](#), de la Société centrale d'applications électriques, ainsi qu'à celle du Trust financier de transports et d'entreprises industrielles dont la fondation a été l'origine des opérations financières de la Sofina.

Le rapport donne ensuite des renseignements favorables sur les sociétés dans lesquelles la Société centrale pour l'industrie électrique est intéressée : la [Compagnie centrale d'énergie électrique](#), la [Société algérienne d'éclairage et force](#), l'Union d'électricité, les Forces motrices de la Truyère, la Société financière électrique, la Société financière de transports et d'entreprises industrielles, les Compagnies réunies gaz et électricité de Lisbonne, la Société d'électricité de Rosario, la Société des tramways et électricité de Constantinople, la Compania hispano-americana de electricidad.

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Temps*, 10 mars 1930)

Réunis le 3 mars en assemblée générale ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1929, qui font apparaître un bénéfice net de 8.116.328 francs, en augmentation appréciable sur le précédent qui était de 6,102,193 francs.

Le dividende a été fixé à 60 francs au lieu de 55 francs.

Il a été reporté à nouveau 1.188.543 fr. Dans le rapport du conseil, on lit les observations que voici :

Nous avons participé, au cours de l'année écoulée, aux augmentations de capital réalisées par certaines sociétés auxquelles nous étions déjà intéressés : Société financière de transports et d'entreprises industrielles [[Sofina](#)], Transports, électricité et gaz (anciennement Tramways et électricité de Constantinople), Société financière électrique, [Société algérienne d'éclairage et de force](#). Nous avons accru de ce fait l'importance de notre participation dans ces affaires.

Les émissions effectuées par la Société versaillaise de tramways et de distribution d'énergie, la [Compagnie des tramways de Tunis](#), la Société minière et électrique des Landes, la Compagnie électrique de la Dore ont été, pour notre société, une occasion de s'intéresser à ces entreprises.

Nous avons contribué au placement des obligations 5 % de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen.

L'année 1929 a été caractérisée par une crise boursière des plus profondes dont les effets se sont fait sentir sur tous les marchés du monde. Cette crise n'a pas eu de répercussion sur nos bénéfices qui, vous le savez, proviennent pour la majeure partie du revenu de notre portefeuille et de nos opérations de Bourse.

Nous extrayons, d'autre part, du rapport, les renseignements suivants donnés sur les sociétés dans lesquelles la société est intéressée :

[Compagnie centrale d'énergie électrique](#). — La progression sensible des ventes de courant enregistrée en 1928 et que nous vous avons signalée l'an dernier a permis de porter le dividende de 12 à 13 %.

La compagnie a prévu l'installation à Rouen d'une nouvelle chaufferie et de deux turboalternateurs de 15.000 kW. Une partie de l'alimentation du secteur de Châteauroux est actuellement réalisée au moyen de l'usine hydroélectrique d'Éguzon.

Les comptes de 1929 ne sont pas encore arrêtés, mais les bénéfices sont en sensible augmentation et il y a tout lieu de penser qu'un dividende égal à celui réparti l'an dernier pourra être mis en distribution malgré l'accroissement du capital à rémunérer.

Union d'électricité. — L'énergie totale distribuée en 1928 s'est élevée à 817.200.000 kWh contre 721.458.000 en 1927. La progression des recettes été encore plus sensible et a atteint 22 % environ. Ces heureux résultats ont permis la répartition d'un dividende de 11 % supérieur de 1 % au précédent.

La production s'est élevée à 1.004,975.000 kWh en 1929 (en augmentation de 12,5 %) ; aussi, peut-on s'attendre à ce que les résultats de cet exercice soient nettement supérieurs à ceux enregistrés précédemment.

La construction de la nouvelle centrale de Vitry, dont la puissance sera progressivement portée à 500.000 kW. a été activement poussée ; les premières unités de cette usine entreront en service à la fin de la présente année.

Par suite des accords récemment passés entre la Ville de Paris et la C. P. D. E, qui limitent l'activité de cette compagnie à la distribution de l'énergie, le rôle déjà si important joué par l'Union d'électricité dans l'alimentation en énergie électrique de la région parisienne est appelé à s'accroître considérablement dans l'avenir.

L'Énergie électrique du littoral méditerranéen. — Les bénéfices nets de 1928 ont atteint, après amortissements, 35.088.836 francs contre 31.645.999 francs en 1927. Le dividende a été fixé à 50 francs.

Au début de 1929, la société a mis en service l'usine hydro-électrique du Bancairon, sur la Tinée, ainsi que les lignes de transport à haute tension qui relient cette usine à ses installations de la Durance. Au cours du premier semestre, elle a procédé à une émission d'obligations 5 % demi-net, qui lui a procuré les ressources nécessaires au remboursement anticipé des bons 6 % 1919 et 8 % 1926.

L'allègement des charges financières qui est résulté de cette opération, l'appoint important d'énergie provenant du Bancairon et l'économie d'exploitation apportée par la liaison de toutes les usines permettent d'espérer une appréciable progression des bénéfices dans les exercices prochains.

Forces motrices de la Truyère. — D'importantes améliorations ont été apportées au plan d'aménagement primitif, en particulier l'édification d'un barrage-réservoir sur la Bromme et l'utilisation des eaux de cette rivière dans l'usine de Brommat, dont la puissance sera portée à 100.000 kW. La société disposera ainsi de 240.000 kW. dans ses deux usines de Sarrans et de Brommat,

Les travaux se poursuivent normalement.

Société financière électrique. — Pour l'exercice 1928-1929, le bénéfice net s'est élevé à 13.060.000 contre 11.652.000 francs. Le dividende a été maintenu à 8 %.

Au cours de l'année 1929, la société a procédé à diverses augmentations de capital qui ont porté ce dernier à 104 millions de francs.

Elle a pris un intérêt important dans l'Union financière pour l'industrie électrique.

Société financière de transports et d'entreprises industrielles (Sofina). — Nous vous avons signalé dans notre dernier rapport la constitution de la nouvelle société qui, en janvier 1929, a absorbé la Sofina en reprenant sa dénomination sociale ; l'augmentation du capital à laquelle il a été alors procédé a mis à la disposition de la nouvelle Sofina des disponibilités considérables.

Les résultats de son premier exercice social, clos le 31 décembre 1929, ne sont pas encore connus, mais il n'est pas douteux qu'ils seront particulièrement satisfaisants et permettront de distribuer aux actions ordinaires un dividende très supérieur à ceux que répartissait l'ancienne Sofina, bien que le capital à rémunérer soit plus important.

Société d'électricité de Rosario. — L'Électricité de Rosario a continué à progresser d'une façon satisfaisante malgré quelques difficultés d'ordre social qui ont affecté certains services publics.

L'augmentation de la production, qui était en 1928 de 8 % par rapport à 1927, atteindra en 1929 11 % comparativement à l'année antérieure, grâce à l'extension toujours croissante de la clientèle à Rosario et dans les localités environnantes.

Les recettes marquent également une sensible progression.

La société a distribué en juillet dernier un dividende de 55 francs belges par part sociale contre 50 francs l'année précédente.

Transports, électricité et gaz. En 1929, la Société tramways et électricité de Constantinople a changé sa dénomination sociale contre celle de « Transports, électricité et gaz ».

Son capital a été porté de 60 millions de francs belges à 88 millions et les dixièmes de part de fondateur ont été échangés contre des actions de capital et de dividende.

Le bénéfice net du dernier exercice s'est élevé à 22.035.000 francs ; il a été payé un dividende brut de 41 fr. 50 par action de capital et de 36 fr. 25 par action de dividende, contre 45 francs et 33 fr. 75 précédemment.

Compañia hispano-americana de electricidad [CHADE]. — Les résultats de cette société affirment une situation florissante qui se consolide chaque année davantage.

Ces progrès sont réalisés non seulement par les exploitations propres de la société mais également par les diverses entreprises dans lesquelles elle est intéressée.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(Cote de la Bourse et de la banque, 21 août 1930)

.....
L'assemblée a réélu comme administrateurs MM. Octave Homberg, Maurice Pesson-Didion et Émile Walch, et ratifié la nomination provisoire de MM. E. Weyl ¹², G. Brizon et L. Boule ¹³.

Tant par le rendement progressif des anciennes affaires dans lesquelles elle est intéressée que par la prise de nouvelles participations choisies, la Centrale pour l'Industrie Electrique est assurée de voir ses bénéficies largement élastiques et ses titres comportent des garanties sérieuses de valorisation, étant donné les valeurs composant son portefeuille.

Annuaire Desfossés 1931, p. 618:

Société centrale pour l'industrie électrique

Conseil d'administration : MM. Charles Laurent, Dannie Heineman, Octave Homberg, Henry Poirier, Émile Walch, P. Boyer, A. Bénac ¹⁴, C. de Cerjat, Pesson-Didion, V. Ruiz Senen, E. Level, R[obert] Hecker [1883-1935][Thomson-Houston], E. Weyl, L. Boule, G. Brizon.

¹² Ernest Weyl (1864-1937) : fils de Baruch Bernard Weyl et de Sara dite Odile Sophie Weyl. Polytechnicien. Ancien dirigeant (puis liquidateur) de la Régie co-intéressée des tabacs de l'empire ottoman. Administrateur du Smyrne-Cassabla et prolongement (Turquie), des Tabacs du Portugal. Administrateur, puis liquidateur de la Cie générale des tabacs. Administrateur des Tabacs de l'Indochine. Administrateur délégué de l'Union européenne industrielle et financière (UEIF) — holding créé par Schneider et la Banque de l'union parisienne — de 1919 à 1922, la représentant à la Banque générale de crédit hongrois, il passe ensuite au service de la SGE dont il fut vice-président, puis brièvement président (avril-juillet 1937). Administrateur de la Société hydraulique tunisienne, de la Thomson-Houston, de la Sofina, de la Société centrale pour l'industrie électrique, des Forces motrices de la Truyère, de l'Électricité d'Alep, de la Chade... Officier de la Légion d'honneur (1917).

¹³ Léon Boule (1865-1947) : ingénieur en chef des ponts et chaussées, il pantoufle en 1908 à la Compagnie générale française des tramways. Voir le Qui êtes-vous ? 1924 :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf

¹⁴ André Bénac (1858-1937) : représentant de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans de multiples sociétés dont la Cie parisienne de distribution d'électricité et l'Union hydro-électrique. Voir Qui êtes-vous ? 1924 :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf

Société centrale pour l'industrie électrique
(*Le Journal des débats*, 15 février 1931)

Cette société, dont l'activité sociale est limitée à la gestion d'un portefeuille de valeurs d'électricité françaises et étrangères, publie les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930. Le produit du portefeuille et des participations, intérêts, commissions et divers, s'est élevé à 10.753.215 fr. contre 10.531.654 fr. en 1929. Déduction faite des charges, le bénéfice net ressort à 8.460.634 fr. contre 8.116.328 fr. Le solde disponible est de 9.649.177 fr. au lieu de 9.305.913 fr. Le conseil proposera à l'assemblée du 2 mars la répartition d'un dividende de 45 fr. contre 60 fr. ; cette répartition s'appliquant à tout le capital porté en cours d'exercice de 60 à 100 MF.

L'augmentation de capital qui a fait entrer dans les caisses de la société 80 MF d'argent frais (les actions nouvelles de 500 fr. ont été émises à 1.000 fr.) n'a pas été totalement productive au cours de l'exercice. Le montant du portefeuille ne s'est en effet élevé qu'à que de 84 à 120 MF. Le poste caisse et banques s'est, par contre, enflé de 10 à 64 MF, mais la baisse du loyer de l'argent d'une part, et la crise boursière d'autre part, n'ont pas dû permettre à la société de réaliser en 1930 des recettes supplémentaires en agios, opérations syndicales, réalisations de titres comparables à celles des années précédentes.

Le portefeuille, dont les titres sont inventoriés à de bas prix, est bien composé. Il contient environ 10.000 actions Union d'électricité décomptés 250 fr., des actions Algérienne d'éclairage et de force*, Énergie électrique du littoral méditerranéen, Centrale d'Énergie électrique*, Cies réunies de gaz et d'électricité Chade, Électricité de Rosario, Gaz et électricité de Lisbonne, Forces motrices de la Truyère, ainsi que des actions de trusts : Sofina, Sté financière électrique, Transports, électricité et gaz. Toutes ces affaires sont en pleine production, répartissent des dividendes substantiels et n'ont été que peu atteintes par la crise économique. La valeur réelle du portefeuille est donc très supérieure à son estimation comptable.

La situation financière et les perspectives d'avenir sont donc satisfaisantes. Mais il semble que les cours en tiennent déjà suffisamment compte, puisque, sur la base des cours actuels, 1.225, le dividende qui sera payé net aux environs de 32 à 33 fr., n'est capitalisé qu'à 2,75 % net.

COMPAGNIE [SOCIÉTÉ] CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des débats*, 16 mars 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue le 14 courant, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931, annoncés dans nos « Informations » du 17 février. Comme prévu, le dividende a été ramené de 45 fr. à 25 fr. brut par action. Il sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril 1932.

Annuaire Desfossés 1933, p. 683 :

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Conseil d'administration : MM. C. Laurent, pdt ; P. Boyer, v.-pdt. ; R. Hecker, adm.-dir. ; J. Parmentier ¹⁵, D. Heineman, H. Poirier, E. Walch, A. Bénac, C. de Cerjat, Pesson-Didion, V. Ruiz Senen, E. Level, E. Weyl, L. Boulle, G. Brizon.

¹⁵ Jean Parmentier (1883-1936) : directeur du Mouvement général des fonds entré en 1925 à la Thomson-Houston. Voir Qui êtes-vous ?

Banque Thalmann
(*Les Documents politiques*, juin 1935)

.....
L'assemblée des actions A a été présidée par M. Paul Mineur, vice-président de la Banque Thalmann, assisté de M. Baldous, représentant la Société centrale pour l'industrie électrique, et M. Henri Boyer qui est, entre autres, administrateur du Crédit commercial de France.
.....

NÉCROLOGIE
Robert Hecker
(*Le Petit Parisien, Le Figaro, Le Matin, Le Petit Journal*, 21 août 1935)

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 août, à Royat, de M. Robert Hecker, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, vice-président administrateur délégué de la Compagnie française Thomson-Houston, président de la Société Énergie Electrique du littoral méditerranéen et de la Compagnie des Téléphones Thomson-Houston, vice-président de la Société Alsthom, de la Compagnie des Lampes, etc.

Suivant la volonté formelle du défunt, les obsèques ont eu lieu le 19 courant dans la plus stricte intimité.

De la part de Mme Robert Hecker et de ses enfants, 2, rue Litolff, à Paris, et du conseil d'administration de la Compagnie Thomson-Houston.

NÉCROLOGIE
Jean Parmentier
(*Le Temps*, 26 juin 1936)

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean Parmentier, grand officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien inspecteur des finances, directeur général honoraire au ministère des finances, décédé le 22 juin à l'âge de 53 ans.

M. Jean Parmentier était entré dans l'inspection des finances en 1908. Sa carrière fut brillante et rapide. En 1921, il était appelé à la direction du mouvement général des fonds. En 1923 il donna sa démission de l'inspection générale des finances et devint administrateur de nombreuses sociétés financières. Mais on fit appel à maintes reprises à sa compétence pour des missions délicates. C'est ainsi que M. Poincaré, alors président du conseil et ministre des finances, le chargea d'aller à Washington sonder le gouvernement américain au sujet du règlement de la dette de guerre française envers les États-Unis. Plus tard, il fut appelé à faire partie de la délégation française dans les comités d'experts qui établirent le plan Dawes et le plan Young.

M. Jean Parmentier était administrateur du Comptoir d'escompte, du Crédit foncier, de la Banque de l'Afrique occidentale, de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, de la Société centrale pour l'industrie électrique, de la Thomson Houston, de l'Urbaine, etc.

Un service aura lieu dans la plus stricte intimité, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Vitray-sous-Brezolles, samedi 27 juin, à 10 h. 45. Une messe sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde jeudi 2 juillet, à 10 h. 30.

Il faut résilier la concession de la Compagnie
des Tramways de Saint-Quentin
(*Le Grand Écho de l'Aisne*, 11 juillet 1936)

.....
La Compagnie des Tramways de St-Quentin, dont le siège est à Paris, 3, rue Moncey, a pour président de son conseil d'administration M. Léon Boule.

Voici, d'après l'annuaire Chaix des sociétés, la situation de M. Léon Boule comme administrateur :

	Capital
Administrateur des Chemins de fer tunisiens	30.000.000 00
Administrateur de la Société financière électrique	154.000.000 00
Administrateur de la Soc. franco-belge de matériel de chemins de fer	4.000.000 00
Président et administrateur délégué de la Cie gén. frse des tramways	93.375.000 00
Administrateur de la Cie générale parisienne des tramways	45.000.000 00
Président de la Cie centrale d'énergie électrique	99.000.000 00
Administrateur de la Soc. centrale pour l'industrie électrique	100.000.000 00
Président de la Soc. algérienne d'éclairage et de force	103.200.000 00
Administrateur de l'Union pour l'industrie et l'électricité	240.000.000 00
	868.575.000 00

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
(*Le Journal des débats*, 7 octobre 1936)

Une assemblée extraordinaire réunie le 5 octobre a autorisé le conseil d'administration, pendant une période de deux ans, à procéder en Bourse à des rachats d'actions de la société au-dessous du pair, à concurrence d'un maximum de 50.000 actions représentant un capital nominal de 25 millions de francs, aux fins de réduction du capital, et ce au moyen de fonds provenant de réalisation d'éléments d'actif.

Par suite des rachats d'actions qui seront effectués ainsi qu'il vient d'être dit, le capital social sera réduit d'une somme égale au montant nominal des actions rachetées et annulées. L'assemblée décide, en outre, que la somme figurant au compte « réserve légale » et qui excédera le dixième du capital social ainsi réduit, deviendra disponible et recevra l'affectation ou l'emploi qui sera décidé par l'assemblée générale ordinaire sur la proposition du conseil d'administration. Il en sera de même de la différence entre le montant du capital nominal des actions rachetées et annulées et le prix global net des rachats effectués.

Appel de fonds
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 août 1930)

Société centrale pour l'industrie électrique. — Appel des trois derniers quarts, avant le 30 août.

Paul MARCORELLES, administrateur-directeur

Né le 25 juin 1887 à Marseille.
Fils de Joseph Marcorelles, médecin, et de Marie Mathilde Courty.
X-Ponts, docteur en droit.

Ingénieur conseil de la Société générale de transports départementaux (mars 1919).
Représentant de la Société centrale pour l'industrie électrique
à l'Énergie électrique de la Haute-Garonne (1926),
à la Société de perfectionnements et d'améliorations industriels et commerciaux (1928),
à la Société pour le développement des forces motrices en Autriche (1930),
à la Société coloniale d'éclairage et d'énergie,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Col._d_ecl._&_energie.pdf
à la Société indochinoise d'électricité (1933),
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indoch._d_electricite.pdf
aux Forces motrices de la Truyère,
à l'Énergie électrique du Rouergue,
à l'Énergie électrique du Tarn,
aux Tramways de Saint-Quentin,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Tramways_de_Cambrai.pdf
aux Tramways de Toulon,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Tramways_de_Toulon.pdf
...
Administrateur de la Thomson-Houston (1940).
Décédé le 5 juin 1942.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la COMPAGNIE [GÉNÉRALE] FRANÇAISE de TRAMWAYS
par P. L. [Pierre LUJAN]
(*Rouge-Midi*, 16 avril 1937)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/CGFT.pdf

.....
Au bureau siégeaient les deux plus forts actionnaires de la compagnie de tramways :
la Société centrale pour l'industrie électrique, et la Thomson-Houston.

Les deux affaires ont le même président, M. Charles Laurent, qui est un des
administrateurs du Canal de Suez, et ont des administrateurs communs avec la
compagnie des tramways. M. Léon Bouille siège aux tramways et à l'Industrie électrique.

M. Robert Hecker [décédé le 18 août 1935...] est aux trois sociétés. M. Goury du Roslan ¹⁶ est aux tramways et à la Thomson-Houston.

NÉCROLOGIE
Ernest Weyl
(*Le Temps*, 7 juillet 1937)

Nous apprenons le décès survenu à Bruxelles, 52, rue Gachard, de M. Ernest Weyl, ancien élève de l'École polytechnique, ancien ingénieur en chef des Manufactures de l'État, officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées le 4 juillet, à Sélestat (Bas-Rhin), dans la plus stricte intimité.

Annuaire industriel, 1938 :

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (Soc. Centrale pour l'), 36, av. Kléber, Paris, 16^e. T. Passy 01-50. Ad. t. Centrelec-Paris. Soc. an. au cap. de 100.000.000 fr. Cons. d'adm. : Président, M. Charles Laurent [Thomson] ; Adm. : MM. [André] Bénac [BPPB], L[éon] Boulle, P[aul] Boyer, G[abriel] Brizon, Ch. de Cerjat [Banque ottomane], R[obert] Hecker, [Dannie] Heineman [Sofina], E[mile] Level, M. Pesson-Didion, H[enri] Poirier [SG], V. Ruiz-Sinen, E. Walch [Elektrobank], E[rnest] Weyl [+ 1937].

Toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant aux entreprises de transports en général, à toutes entreprises et installations électriques et industries connexes en France et à l'étranger. (21130).

Société centrale pour l'industrie électrique
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1938)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1937 faisant ressortir un solde créditeur de 5.053.030 fr., auquel il y a lieu d'ajouter le bénéfice de la réduction de capital, s'élevant à 452.049 fr., soit un total disponible de 5.505.079 francs.

Une somme de 3.967.579 fr. a été affectée à l'amortissement complémentaire de certaines valeurs du portefeuille et, grâce à un prélèvement de 3 millions sur le compte primes sur émissions, le dividende a été fixé à 27 fr 50 brut par action, payable à partir du 8 avril, sous déduction des impôts.

Les actionnaires ont donné *quitus* de la gestion de MM. E. Weyl et A. Bénac, administrateurs décédés, et ils ont ratifié les nominations de MM. Raoul Richard et Louis Wibratte, appelés à les remplacer.

MM. Paul Boyer, Gabriel Brizon et Henry Poirier, administrateurs sortants, ont été réélus.

Annuaire Desfossés 1940, p. 1223 :

Participations : Centrale d'Énergie électrique, Électricité de Rosario, Union d'électricité, Gaz et électricité de Lisbonne, Financière de Transports et d'Entreprises

¹⁶ Louis Goury du Roslan (Bogota, 1860-Paris, 1939) : ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur de la Thomson-Houston depuis 1903, en remplacement de son frère Célian. Représentant du groupe dans diverses filiales et participations.

Industrielles, Cie électrique de la Loire et du Centre, Transports Électricité et Gaz, Chade, Thomson-Houston, Algérienne d'Éclairage et de Force, Coloniale d'Éclairage et d'Énergie, Forces motrices de la Truyère, Énergie électrique du Rouergue, Énergie électrique de la Haute-Garonne, Forces motrices d'Algérie, Force et Distribution, Indochinoise d'Électricité, Cie générale Française de Tramways, etc.

Siège social : Paris, avenue Kléber, 46. Tél. : KLE. 76-27.

Conseil d'administration : MM. P. Boyer, pdt ; G. Brizon et M. Pesson-Didion, v.-pdt. ; P. Marcorelles, adm.-dir. ; C. de Cerjat ; J. Feray ; D. Heineman ; E. de Lassus ¹⁷ ; E. Level ; H. Poirier ; R. Richard ; V. Ruiz-Senen ; E. Walch ; L. Wibratte.

Commissaires des comptes : A. Foucher ; P.-E. Hentsch ; J.-B. Deschenes, suppléant.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE (*Le Temps*, 2 avril 1942)

L'exercice 1941 s'est soldé par un bénéfice de 8.005.484 francs (contre 5.143.249 précédemment), qui forme avec le report antérieur, un total disponible de 9.588.101 fr.

Le dividende sera maintenu à 35 francs par action.

Les produits de l'exercice ont atteint 9.663.009 francs contre 6.608.471 L'augmentation notée d'une année à l'autre est due principalement au bénéfice réalisé sur les ventes de titres Papeteries Navarre. D'après l'« Agence économique et financière » [Agéfi], le conseil d'administration demandera à l'assemblée extraordinaire qui doit se tenir le 15 avril l'autorisation de porter le fonds social de 100 à 200 millions de francs. Une première tranche d'actions nouvelles serait émise prochainement.

Annuaire Desfossés 1945, p. 1239 :

Conseil d'administration : MM. Pesson-Didion, pdt-dir. gén. ; J. Boyer, v.-pdt. ; E. Cordier, A. Janet, Ch. de la Hoye, Ch. Ledontot, M. Lorain, E. Walch ; Cie frse Thomson-Houston.

Commissaires des comptes : A. Foucher, V. Carle.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

Bottin mondain, 1955 :

Toché (Carlo), off. LH, croix de guerre 1914-1918, pdt Omnium lyonnais, Soc. centrale pour l'industrie, Cie tunisienne d'électricité et de transports, et Mme, née Alice Collette : 40 bd de Courcelles, Paris XVII^e et ch. de Gourgue, St-Caprais, par Cambes (Gironde). Enf. : Nicole (Mme Bernard Spriet), François (ép. Yvonne Tertrais) et Marie-Claire.

SOFINA
[Desfossés 1956/316]

¹⁷ Étienne de Lassus-Saint-Geniès (1887-1979) : ingénieur Supélec. Représentant de la Thomson-Houston.

PARTICIPATIONS :

France : Auxiliaire des chemins de fer et de l'Industrie, Société générale d'entreprises [SGE][Huvelin], Compagnie réunies des glaces et verres spéciaux du Nord de la France [Boussois], Société centrale pour l'industrie [SCI], Pneumatiques et caoutchouc manufacturé Kléber-Colombes [Huvelin], Société d'études industrielles et financières, **Compagnie tunisienne d'électricité et de transports***, Société industrielle de transmissions (Colombes Texrope)[Huvelin], Caisse autonome d'amortissements, Caisse nationale de l'énergie, Thomson-Houston, S.A. Progil*.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE [Changement de nom après la nationalisation de l'électricité en 1946] [Desfossés 1956/540]

S.A., 11 novembre 1909.

Paris, 46, avenue Kléber.

Toché (Carlo ou Charles)[1886-1968. Fils de Charles Toché, artiste peintre, et de Marie Trastour. Marié à Alice Collette, fille d'Henri Collette, ingénieur des poudres. Polytechnicien. Capitaine du génie, proche du général Ferrié, pionnier des télécommunications. Dir. (1923), puis adm. (1932) de la SFFC. Son repr. dans diverses affaires. Démissionnaire en 1934. Adm. de sociétés d'électricité et de tramways, à commencer par ceux du Tonkin...], 355 (Ch de fer sur route d'Algérie), 397 (v.-pdt Cie générale française de transp. et d'entrep.), 410 (ex-Tramways de Tunis), 412 (Tramways algériens), 527 (dg SOCAPI), 540 (pdt Centrale p. l'industrie), 1181 (liquid. Cie centrale d'énergie élect.), 1209 (pdt Omnium lyonnais), 1319 (Indochinoise d'élect.), 1323 (v.-pdt Eaux et élec. de l'Ouest africain), 1811 (Indoch. de cult. tropicales).

Boyer (Jacques)[fils de Paul-Albert, dir. CNEP], 107 (BAO), 164 (CNEP), 199 (UIC), 361, (Tanger-Fez) 377 (Damas-Hamah), 514 (SNI), 540 (v.-pdt Centrale p. l'indus.), 1319 (Indoch. élect.), 1881 (Tabacs Portugal).

Barth (Edmond)[**Electrowatt (C.H.)**], 145 (La Hénin), 540 (Centrale p. l'indus.), 1206 (SODEC, holding luxembourgeois), 1209 (v.-pdt Omnium lyonnais), 1220 (Élect. de Strasbourg), 1333 (CHADE, Madrid), 1403 (Sté des prod. azotés).

Bœck (Ph. de), 316 (adg Sofina), 527 (Socapi > div. ch. fer coloniaux), 540 (Centrale p. l'indus.), 1206 (Sodec), 1625 (SGE).

Cordier (Ernest)^{x /x0}, 165 (CCF), 540 (Centrale p. l'industrie, 937 (Cie univ. d'acétylène et d'électro-métallurgie), 1305 (v.-pdt Thomson-Houston), 1365 (Péchiney), 1440 (pdt Centrale de dynamite).

Janet (A.)(ing. chef P. et Ch.), 540 (Centrale p. l'industrie), 1545 (Matériel de construction), 1611 (**SNCT**).

Lassus Saint-Geniès (Étienne de), 540 (Centrale p. l'industrie), 930 (Pied-Selle), 937 (Univ. d'acétylène et d'électro-métallurgie), 1305 (pdg Thomson-Houston), 1440 (Centrale de dynamite).

Letondot (Charles)^{0 /x0}[BUP], 122 (Banque des pays de l'Europe centrale), 137 (dg Banque de l'Union parisienne), 223 (pdg Bq hypo. fr.-argentine), 361 (Tanger-Fez), 416 (Tramways et éclairage élec. de Shanghai), 540 (Centrale p. l'industrie), 569 (Minière du Congo frs), 1044 (Mécano), 1126 (Chausson), 1342 (Gaz et eaux), 1743 (Sté française p. le comm. avec les colonies et l'étr.).

Lorain (Maurice), 121(BFCE), 166 (CALIF), 184 (Fse de bq+dépôts), 186 (Sté générale), 280/1 (pdg Immobilière parisienne et départementale), 361 (Tanger à Fez), 540 (Centrale p. l'industrie), 2208 (Chaix).

Meynial (Pierre)[1900-1991][Fils d'Edmond, prof. droit.][**Bq Morgan**][adm. CIMA-Mc Cormick], 472 (Cie indus. mme), 540 (SCI), 1283 (LMT), 1290 (CGCT).

Société générale d'exploitations industrielles.

Pesson-Didion (Maurice)[1882-1959][Ép. Violette Depret-Bixio][Bq Morgan], 316 (SOFINA), 410 (Tunisienne d'élec. et de transp.), 540 (dir. gén. Centrale p. l'industrie), 714 (Caltex SAF), 1206 (SODEC), 1283 (LMT), 1290 (CGCT), 1305 (Thomson-Houston), 1323 (EEOA), 1333 (CHADE), 1351 (Gaz et élec. de Lisbonne).

Baldous (Alexis)[1895-1965], 397 (CGFTE), 409 (pdt Ch. de fer et tramways du Var et du Gard), 527 (SOCAPI), 540 (dir. administratif SCI), 1181 (liq. Cie centrale d'énergie élect.), 1262 (Soulé).

Participations [**bcp en appui de la Sofina**] : Thomson-Houston, Sté industrielle de transmissions Colombes-Texrope, Kléber-Colombes, Cie gén. frse de transp. et d'entrep. [CGFTE (ex-Cie générale frse de tramways)], **Cie tunisienne d'électricité**, **Transport indochinois d'électricité**, **Gaz et électricité de Lisbonne**, **Électricité de Rosario**, **SODEC**, **SOFINA**, **Centrales électriques de l'Entre Sambre et Meuse**

CAPITAL SOCIAL : 200 millions, divisé en 80.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 6 millions de fr., porté en 1910 à 20 millions ; en 1920 à 30 millions ; en 1924 à 45 millions ; en 1928 à 60 millions, en juin 1930 à 100 millions. Ramené en 1936-1938 à 80 millions par rachats et annulation et reporté à 120 millions en mars 1944, par l'émission à 550 fr. de 80.000 actions nouvelles (1 pour 2 anciennes). Porté en 1948 à 200 millions par l'émission à 600 fr. de 160.000 actions de 500 fr. (2 nouv. pour 3 anc.). Regroupement en actions de 2.500 fr. à partir du 2 janvier 1951.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1945	3.457	5.250
1946	12.471	7.200
1947	20.385	10.301
1948	18.993	16.546
1949	25.474	16.433
1950	29.790	16.493
1951	21.185	16.596
1952	54.035	21.727
1953	39.481	20.889
1954	28.849	25.268

Participation dans Arthur Martin*.

Bottin mondain, 1966 :

Toché (Charles) off. LH, croix de guerre 1914-1918, pdt de la Soc. indochinoise d'électricité, pdt honn. Soc. centrale p. l'industrie, et Mme, née Alice Collette : 40 bd de Courcelles, Paris XVII^e et ch. de Gourgue, St-Caprais, par Cambes (Gironde). SCI. Enf. : Nicole (Mme Bernard Spriet), François, journaliste, homme de lettres (ép. Yvonne Tertrais) et Marie-Claire (Mme François Delaunay).

Dafsa, *Liaisons financières, 1978 :*

- INDUSTRIE (SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L')
- 46, AVENUE KLÉBER, 75016 PARIS

ACTIONNAIRES

BANEXI (BANQUE EXPANSION INDUST.) 7,39
détenu par B.N P. (BANQUE NATIONALE DE PARIS) 89,99
S.A.P.E.G., PARTGESTION (AUXIL) 10,00
BANQUE (STÉ FINANCIÈRE ÉLECTRIQUE) 1,60
détenu par THOMSON-BRANDT.95.97
CAISSE DÉPÔTS (GPOUPE DE LA) 10,13
SOFINA BELGIQUE 47,80
détenu par STÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE [SGB] (BELGIQUE) 25,00
SOLEC (STÉ FINANCE ÉLECTRICITÉ) LUXEMBOURG 7,56

PARTICIPATIONS

BANQUE BELGE (FRANCE) 6,67
CAMP (CONSTRUCTION APP. MÉCA. PRÉCISION) 11,26
CEPSER (CENTRALE ETUD PLACEM SERV.) 99,00

qui détient CHOISY VOYAGES	20,00
FINANCE ET GESTION	72,00
CONTACT SA	27,00
CGFTE (GÉNÉRALE FRANÇAISE TRANSP ENTREP)	10,03
qui detient AIR MAXIM'S INTERNATIONAL [dev. Élitair* puis Elior][< Rivaud]	10,28
CTTAT. (TRANSP TOURS AGGLOM.TOURANGELLE)	20,00
ÉTUDE FINANCEMENTS TRAVAUX	99,69
ONLY RESTAURATION [< Rivaud]	10,01
OUEST ÉLECTRIQUE (CIE DE L')	10,07
PATHÉ CINÉMA (NOUVELLE)* [< Rivaud]	25,84
RÉGIE MIXTE TRANSPORTS TOULON	31,30
SOPARTHO (PART. TOURISTIQUES HOTELIÈRE)[< Rivaud]	33.33
TRANSP COMMUN AGGLOM. ROUENNAISE	39.68
C.L.MA. (CIE LOCATION MATÉRIEL)	10,00
CODETOUR	8,50
COGESER, GESTION EXPORTATION EQUI	10,00
CONTACT OFFICE [v. article ci-dessous]	34,00
DELACHAUX NIESTLE SPES [Édition]	4,00
DÉVELOPPEMENT CONSEIL (FINANCIÈRE)	10
qui détient LECTRA SYSTÈMES*	10,00
MORBIHAN (KAOLINS)*	10,00
MOULIN DES LOUPS (MANUF. FAÏENCES)	17,00
OUEST (L'ETOILE DE)*	10,00
F.O.M.O.P., FONDERIE MOULAGE PRÉCISION	10,00
OUEST-AFRICAIN (EAUX ÉLECTRICITÉ) SÉNÉGAL	10,11
qui détient LOCAFRIQUE	20,00
SENELEC.DISTRIBUTION ENERGIE ÉLEC. SÉNÉGAL	50,00
S.P.H.U. HOTEL UNION (PROPRIET) SÉNÉGAL	10.50
UNITRA.UNION INDUSTRIE TRAV PUBL. SÉNÉGAL	99.93
S.A.T.I. (AUX. TRANSP. INDUSTRIES)* [sachant que Bruxelles-Lambert > CAIB > Simotra]	14,13
SPGF, GESTION FINANCIÈRE FONCIÈRE	6,60
qui détient AUSTERLITZ (SCI)	53,00
BONDUELLE ETS	15,00
FINANCE PARTICIPATION (SOCIÉTÉ)	21,50
SCICG. BAYONNE (SCI CONST GARAGE)	88,00
SERETE AMÉNAGEMENT*	14,00
SETFON (ÉTUDE FINAN FONCIÈRE)	10,00
S.G.I.M. (STÉ)	15,51
S.O.G.I.F. GESTION IMMOB FONCIÈRE	90,00
SOPRIFI, PRIVEE IMMOBILIER FINANC	21,00
S.O.P.R.I.O.N., PRIVÉE IMMOB FO	22,00
SPFI. (STÉ PRIVEE FINANCT IMMOB.)	30,00
SUN (VOYAGES)	14,00

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE
(24 octobre 1978)

La société CONTACT OFFICE, dont 34 % du capital est détenu par la SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE, vient de prendre la dénomination de « CONTACT

SERVICES », après avoir fait apport de sa branche travail temporaire à sa filiale Contact intérim.

Contact Services devient ainsi une société holding regroupant différentes participations dans le domaine du travail temporaire, de la publicité et de la formation permanente. Le chiffre d'affaires du groupe pourrait avoisiner 100 millions en 1979.

Février 1979 :

La S.C.I. reprend les 11 % de Paribas dans la Financière de Rosario.

Valeurs actuelles, 29 août 1979 :

- Le conseil de Sati* a coopté M. Lucien Devies, président-directeur général de la Stemi, au titre d'administrateur de la société, en remplacement de M. Aimable Paillart, directeur de la Société centrale pour l'industrie, qui a demandé à être déchargé de son mandat d'administrateur.

CENTRALE POUR L'INDUSTRIE : le réveil ? (*Le Journal des Finances*, 31 janvier 1985)

Cette société de portefeuille a adopté depuis quatre ans une politique d'investissement visant la plus-value à moyen terme.

En effet, elle essaye d'acquérir des participations dans des petites ou moyennes entreprises à caractère familial susceptibles de s'introduire au second marché. C'est déjà chose faite avec la SFEC [Sté frse d'extrusion et calandrage] (dont les titres ont été cédés avec une substantielle plus-value) et Manitou*.

Parmi les futures « introductibles » (à moyen terme), citons Contact Services (intérim) et Gébéta (traitements des déchets) [*sic* : *Heurtey-Gétéba*]. D'autres participations ont également un avenir prometteur comme la Savam, premier transporteur français de produits volumineux [cédée en 1988 à une société GB].

Il semble que la Bourse réagisse enfin au potentiel de croissance que recèle la Centrale pour l'industrie à moyen terme, d'autant qu'elle acquiert régulièrement de nouvelles participations dans des secteurs porteurs (dernièrement Marketing Services qui édite « Stratégie »). Nous estimons qu'en dessous de 250 F, le titre peut être mis en portefeuille dans une optique de plus-value d'ici trois à cinq ans.

Pour l'instant, il assure un rendement proche de 7 % et semble attirer plusieurs investisseurs puisqu'il s'est octroyé près de 20 % depuis le début de l'année.

- Dernier cours : 270 F; PER: non significatif ; rendement global : 6,5 % ; moyenne quotidienne des transactions : 100 titres ; activité principale : société de portefeuille.

Le Figaro, 27 avril 1985

La Société centrale pour l'Industrie vient d'entrer avec divers partenaires dont la S.P.I.* [Placements internationaux], du groupe Paluel-Marmont, dans B.D.D.P., sixième groupe publicitaire français avec un milliard de francs de chiffre d'affaires [reprise en mauvaise posture par Butler en 1991].

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE SEIGA* (*Le Figaro*, 18 février 1986)

La SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE vient, en liaison avec le groupe FIDECO, de prendre une participation minoritaire dans la SEIGA*.

Importateur exclusif des produits électroniques grand public Mitsubishi en France, SEIGA a réalisé, en six années d'activité, une percée notable sur le marché français. La société distribue, en outre, d'autres gammes de produits, en particulier les matériels téléphoniques de MATRA, ainsi que la marque Fidelity et les produits du groupe BSB.

L'arrivée de nouveaux partenaires devrait permettre à SEIGA de poursuivre une politique active de développement.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

1. — Les résultats avant impôt arrêtés au 30 juillet 1986 se présentent comme suit (en milliers de francs) :

	30-06-86 6 mois	30-06-85 7 mois	Ecart
Société centrale pour l'industrie	4.266	3.581	+ 685
Bréfigep, sa principale filiale	8.293	1.351	+ 6.942

2. — Le capital social de la S.C.I. a été porté, suite à l'option pour le paiement en titres du dividende 1985, de 59.926.600 F à 61.953.300 F. 85 % des coupons ont été payés en titre, contre 69 % à l'année précédente.

3. — Les investissements du premier semestre 1986 ont porté sur Seiga*, Siparex*, Fideco et, tout récemment, Franklin Partners, sociétés prestataires de services spécialisées dans la mise en place de plan de communication et de formation liée aux nouvelles technologies.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

13 mai 1989

La Centrale pour l'industrie est présente dans cinq domaines : l'industrie avec des participations dans Bene (évier en inox et résine), Ecosport (pêche de loisir), Facon (antennes de voiture), Frans Bonhomme, filiale très performante du groupe Bolloré. La communication, avec des participations dans BDDP, Européenne de Droits, Marketing Service. Les services avec Christian Dior, Méribel Alpina (dont les résultats 1988 sont bons malgré un hiver sans neige), Contact Service (travail temporaire).

La finance avec une série de participations dans des fonds de capital risque qui donnent à la SCI autant d'observatoires du tissu industriel français.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE

L'assemblée générale, réunie le 26 mai 1989, a voté la mise en paiement d'un dividende de 13-60 F (plus avoir fiscal) par action, en offrant à nouveau la possibilité d'obtenir le paiement de ce dividende en titres sur la base d'un prix de 282 F l'action pour une valeur intrinsèque estimée à environ 515 F. L'option pourra être exercée du 5 juin 1989 au 16 août 1989.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de cette assemblée a désigné M. Richard GOBLET D'ALVIELLA aux fonctions de président-directeur général et M. Marcel GOBLET aux fonctions de vice-président.

Les perspectives de l'exercice sont satisfaisantes : sauf événement exceptionnel, les résultats devraient être supérieurs à ceux de 1988.

R.E.S. sur SIACO*
(Le Journal des finances, 10 juin 1989)

SIACO, numéro quatre des imprimés en continu, [...] va faire l'objet d'un RES [...] Le holding détiendra au moins 70 % de l'entreprise, le personnel réuni autour de son directeur Michel Marny aura la majorité de contrôle. Mais il ne détiendra que 35 % du capital, une filiale de SCI 32,5 % et LBO France 32,5 %. La Société Centrale pour l'Industrie [SCI (Sofina, Belgique)] conservera sa participation de 10 %. La cotation du titre sera maintenue, comme par le passé.

Journal des finances, 6 février 1993 :

Société	Actionnaire en %	Principales participations (en %)	actif net réévalué par action (F)	plus-value latente (en %)	cours récent (en F)	Décoté (-) ou surcoté (+) en %	Rendement (en %)
Centrale pour l'industrie [SCI]*	Sofina : 54	Cepser : 99 ; Castor : 15 ; Siaco : 10 ; Paris-Jouets : 16	556	131,29	242	- 56,5	9

1998 : OPA de Benetton sur la Sté centrale pour l'industrie qui sera rebaptisée 21 Centrale Partners, avec toujours Pluvinet comme dirigeant.